



PNUE

Programme des Nations Unies pour l'environnement

RAPPORT ANNUEL 2013



PNUE

© Programme des Nations Unies pour
l'environnement, 2014

Publication : Rapport annuel du PNUE pour 2013
Numéro de travail : DCP/1800/NA
ISBN : 978-92-807-3387-7

* Par « dollar » (\$), on entend le dollar des États-Unis.

La présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. Le PNUE souhaiterait que lui soit communiqué un exemplaire de tout ouvrage où la présente publication est mentionnée comme source. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les appellations géographiques utilisées dans le présent rapport et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part de l'éditeur ou des organisations participantes aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a pour mission de montrer la voie et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement. Il se doit aussi d'être une source d'inspiration et d'information pour les États et les populations et un instrument de facilitation leur permettant d'améliorer la qualité de leur vie sans toutefois compromettre celle des générations à venir.

- 01 Message du Secrétaire général de l'ONU
- 02 2013 - Faits marquants
- 04 2013 - L'environnement en chiffres
- 06 Les changements climatiques
- 14 Catastrophes et conflits
- 20 Gestion écosystémique
- 26 Gouvernance de l'environnement
- 36 Substances nocives et déchets dangereux
- 42 Utilisation efficace des ressources
- 49 Ambassadeurs de bonne volonté
- 50 Performance en matière de finances et de gestion
- 52 Champions de la Terre

WWW.UNEP.ORG

**AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Durant les quarante années qui se sont écoulées depuis sa création, le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'est efforcé de jeter un pont entre la science et la politique, approfondissant un large éventail de questions environnementales à la lumière des nouveaux développements scientifiques et s'appuyant sur des politiques robustes capables de sous-tendre un développement durable. À mesure que l'on a pris conscience du rôle de l'environnement dans le bien-être humain et, inversement, des défis critiques auxquels l'environnement était confronté, le PNUE a gagné en audience et en autorité.

L'année passée, la voix de l'environnement s'est faite plus insistante avec la tenue de la première session du Conseil d'administration du PNUE à composition universelle et, malgré une période de restrictions budgétaires, l'Assemblée générale des Nations Unies a augmenté la part du budget ordinaire consacrée au PNUE. Le message était clair : la gouvernance internationale de l'environnement est une priorité et le PNUE a besoin de ressources adéquates pour remplir son mandat.

Fin 2013, le rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions a mis en évidence l'insuffisance des efforts visant à ramener les émissions de gaz à effet de serre au niveau requis pour que l'on puisse avoir une chance raisonnable de contenir la hausse de la température mondiale en-deçà de 2 °C au siècle actuel. Les gouvernements n'ont plus que deux ans pour convenir d'un nouvel accord sur le climat censé entrer en vigueur d'ici 2020. Je compte sur le PNUE et sur l'ensemble des partenaires, au sein du système des Nations Unies comme en dehors, pour rehausser le niveau des ambitions et de l'action dans le domaine du climat afin d'éviter les pires conséquences des changements climatiques.

Les deux prochaines années seront également cruciales pour définir le programme de développement pour l'après-2015. Le PNUE et ses partenaires ont démontré que le bon fonctionnement des écosystèmes était indispensable pour soutenir le progrès économique et social à long terme. Le PNUE aide les pays à comprendre qu'il importe de factoriser le capital naturel dans la comptabilité économique nationale et l'élaboration des politiques. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans toutes les régions pour passer des paroles aux actes.

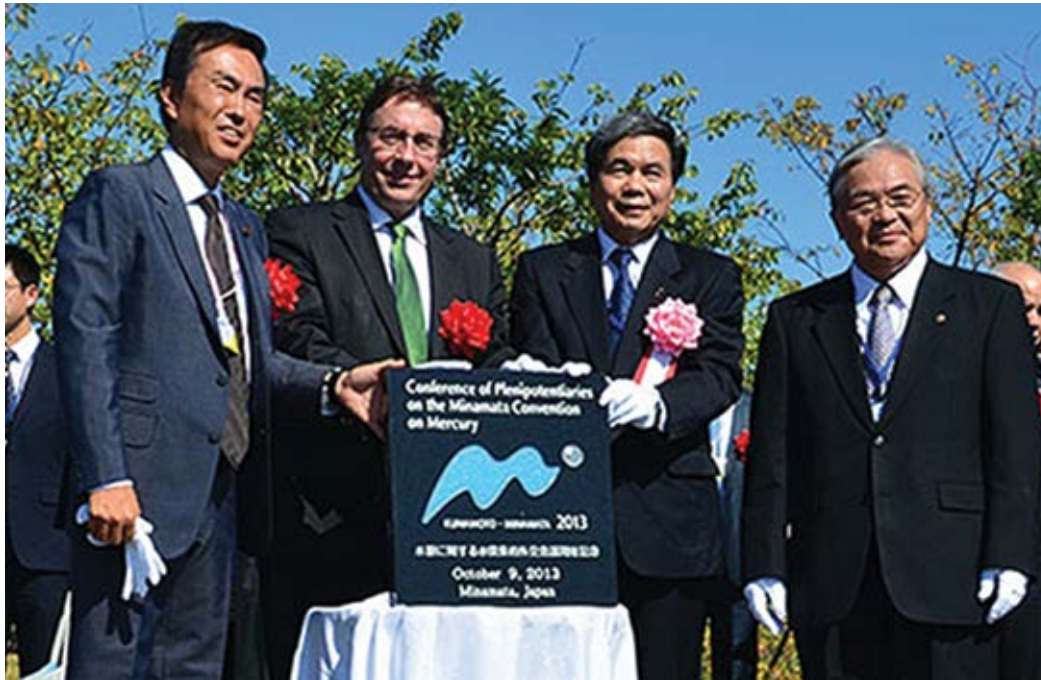
Ces questions seront présentes à l'esprit des Ministres qui participeront à la première Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui se tiendra au siège du PNUE en juin. La Convention de Minamata sur le mercure devrait, à cet égard, leur donner du cœur à l'ouvrage. Adopté fin 2013, ce nouvel accord multilatéral sur l'environnement, le premier à voir le jour depuis près d'une décennie, apporte une nouvelle fois la preuve qu'un consensus est possible.

Le PNUE a joué un rôle clé à cet égard en apportant la preuve scientifique des effets nocifs du mercure et en rassemblant pendant quatre ans les parties autour de la table des négociations. Ce traité est arrivé à point nommé. Il démontre que le renforcement du PNUE se traduit par une gouvernance de l'environnement renforcée. Et je suis persuadé que de nombreux autres succès nous attendent. Le monde est prêt pour une bonne intendance de l'environnement et je compte sur le PNUE pour être au cœur de cette transformation.

**BAN KI-MOON
FÉVRIER 2014**

2013 – FAITS MARQUANTS

Message du Directeur exécutif du PNUE et Secrétaire général adjoint de l'ONU, Achim Steiner



01

A RIO+20, la communauté internationale a convenu de travailler sur un ensemble d'objectifs de développement durable destinés à faire partie d'un programme de développement pour l'après-2015 qui aborderait la viabilité environnementale, sociale et économique d'une manière plus cohérente, ciblée et mesurable. Pour jouer un rôle décisif dans ce processus, le système des Nations Unies doit travailler plus étroitement que jamais, étant bien compris qu'il ne s'agit plus de protéger l'environnement contre le développement, mais d'intégrer les préoccupations environnementales dans le développement. Autrement dit, il ne saurait y avoir de développement durable sans une action concertée et accélérée portant sur l'environnement.

Le PNUE est la plus haute autorité mondiale en matière d'environnement et la voix du système des Nations Unies dans ce domaine, mobilisant les ressources du système pour veiller à ce que les réformes nécessaires aient bien lieu. À ce titre, chaque aspect de son travail – soutenu par des partenariats qui sont une source d'inspiration et qui rallient le système des Nations Unies, les États Membres, les organisations

intergouvernementales, la société civile et le secteur privé – contribue au programme de développement durable.

Nombreux sont les défis qui nous attendent. Les effets négatifs des changements climatiques, tels que la perturbation de l'agriculture résultant de précipitations de plus en plus imprévisibles, affecteront les moyens de subsistance, principalement dans les pays en développement. Les conflits et les catastrophes naturelles, qui deviendront plus fréquents à mesure que les changements climatiques s'accroîtront, finiront par dégrader voire détruire la base des ressources écologiques qui entretiennent la vie humaine. La surexploitation des ressources naturelles ne peut qu'épuiser les écosystèmes et diminuer les services qu'ils fournissent, tels que la nourriture, l'eau, la pollinisation et la régulation du climat. De mauvais modes de production, d'utilisation et d'élimination des produits chimiques peuvent entraver le développement en contaminant les sources d'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire et la productivité. Les modes actuels de production et de consommation, qui sont tels qu'un tiers de la nourriture est gaspillée chaque année, ne sont pas viables;

ces déchets sont en réalité des ressources qui doivent être gérées plus soigneusement alors même que la population mondiale approchera les neuf milliards d'ici 2050.

Une bonne gouvernance de l'environnement est indispensable pour relever ces défis et assurer ainsi une transition rapide et sans heurt vers l'économie verte inclusive qui sera fondamentale pour parvenir à un développement durable à long terme. L'année 2013 nous a donné des signes incontestables que la gouvernance internationale de l'environnement a atteint de nouveaux records de portée, de clarté et de force.

En 2013, le PNUE a organisé pour la première fois une session du Conseil d'administration à composition universelle. En 2014, les États Membres se réuniront pour la première fois en tant qu'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, sous la bannière «Les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, y compris les modes de consommation et de production durables». On ne saurait trop insister sur l'importance de cette assemblée, qui confèrera à l'environnement un statut analogue à celui

« L'année 2013 nous a donné des signes incontestables que la gouvernance internationale de l'environnement a atteint de nouveaux records de portée, de clarté et de force. »

d'autres questions telles que la paix, la sécurité, les finances, la santé et le commerce. Cet organe, qui aura pour mandat de définir la politique environnementale et de catalyser l'action internationale, constituera, à l'échelle mondiale, un moyen d'orienter les travaux politiques et stratégiques vers les priorités environnementales.

Peut-être tout aussi significative a été la signature de la Convention de Minamata sur le mercure par 94 pays après quatre années de négociations appuyées par le PNUE. Cette convention, premier nouvel accord multilatéral sur l'environnement depuis près d'une décennie, donnera un nouvel élan aux efforts pour réduire les émissions de ce métal toxique. Son adoption démontre qu'il est possible de parvenir à un accord sur la solution aux problèmes environnementaux pressants. Cet exemple est particulièrement pertinent alors même que la communauté internationale va devoir s'efforcer de trouver un nouvel accord sur le climat d'ici 2015.

En 2013, de nombreuses initiatives interinstitutions et mondiales d'importance majeure ont pris de l'élan, tandis que de nouvelles initiatives étaient lancées. Cette tendance s'avère elle aussi de bon augure pour la coopération étroite qui va être nécessaire au sein du système des Nations Unies pour définir et mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015.

Alors même que le rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, paru en 2013, prévoit qu'en 2020 les émissions de gaz à effet de serre seront sans doute nettement supérieures aux niveaux requis pour contenir la hausse de la température mondiale en-deçà de 2 °C au siècle actuel, le Centre et Réseau des technologies climatiques (CTCN) vient de lancer un programme visant à accélérer le transfert de technologies écologiquement rationnelles vers les pays en développement. Un mois seulement après le commencement officiel des opérations, 35 pays avaient désigné des points focaux auprès du Centre, qui est dirigé par le PNUE en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et 11 autres centres de recherche-développement.

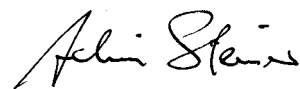
Une autre étape marquante dans la lutte contre les changements climatiques a été le ferme soutien accordé au Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) lors de la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Varsovie. Les engagements financiers qui ont été pris et l'adoption d'un règlement pour l'initiative REDD+ – qui prône la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier – ouvriront la voie à de réels progrès dans l'atténuation des changements climatiques. Par ailleurs, la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie a vu le nombre de ses membres passer à plus de 80 États et organisations partenaires, avec des engagements financiers dépassant 30 millions de dollars et de multiples initiatives en cours.

S'agissant de l'utilisation efficace des ressources, le Cadre décennal de programmation concernant les modes de production et de consommation durables, assumé par le PNUE, se prépare à lancer ses cinq premiers programmes. Le PNUE a également poussé de l'avant le Partenariat pour une action sur l'économie verte, qui englobe l'ONUUDI, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Ce partenariat apportera son soutien à 30 pays au cours des sept prochaines années pour les aider à mettre au point des stratégies visant à créer des emplois, promouvoir les technologies propres, réduire les risques environnementaux et atténuer la pauvreté.

Pour promouvoir la gestion écosystémique, le PNUE et ses partenaires ont pris la tête d'un mouvement préconisant l'intégration de la valeur du capital naturel dans les politiques économiques et de développement. En 2013, ce mouvement a franchi un nouveau cap lorsque la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui compte désormais 115 États membres, a mis en place un ambitieux programme de travail quinquennal et a convenu de procéder à une

série d'évaluations rapides. Entre-temps, l'Initiative sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) a démontré l'impact négatif d'une gestion non durable des écosystèmes sur l'économie et, au cours de l'année écoulée, davantage de pays ont entendu ce message. Plusieurs pays – le Bhoutan, l'Équateur, le Libéria, les Philippines et la Tanzanie – ont entrepris d'évaluer leur capital naturel tandis que d'autres – tels que l'Allemagne, le Brésil, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède – ont fait savoir qu'ils seraient intéressés par la réalisation d'études préliminaires au titre de la TEEB.

Ces exemples ne font qu'illustrer quelques-unes des nombreuses initiatives entreprises en 2013 par le PNUE en collaboration avec ses partenaires; beaucoup d'autres sont évoquées dans le présent rapport. La tâche qui nous attend est immense. Cependant, les efforts déjà accomplis pour effectuer la transformation nécessaire montrent que la volonté de changer la manière dont l'humanité gère l'environnement, dont le PNUE se fait l'avocat depuis quarante ans, est désormais manifeste et bien présente. Je suis convaincu, pour ma part, que ces initiatives sont la preuve que l'humanité toute entière réalise que nous devons faire ce voyage ensemble. C'est pourquoi j'invite les organisations intéressées à se joindre à nous pour que nous nous acheminions toujours plus vite vers un avenir véritablement durable.



ACHIM STEINER

01 – Le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner (2^e à partir de la gauche), à la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, l'un des grands succès de l'année 2013. De gauche à droite : Nobuteru Ishihara, Ministre japonais de l'environnement; Ikuo Kabashima, Gouverneur de la préfecture de Kumamoto; et Katsuaki Miyamoto, Maire de Minamata.

2013 – L'ENVIRONNEMENT EN CHIFFRES

Faits et chiffres tirés des rapports et des campagnes lancés en 2013 par le PNUE et ses partenaires

01 JANVIER

Évaluation mondiale du mercure 2013: l'emploi de mercure dans l'extraction minière d'or à petite échelle compromet la santé de **15 MILLIONS** de personnes dans **70 PAYS**.

Campagne Pensez. Mangez. Préservez: **UN TIERS** de l'ensemble de la production alimentaire est soit perdue, soit gaspillée, ce qui représente **1,3 MILLIARD DE TONNES**.

02 FEVRIER

Partenariat pour une action sur l'économie verte: les organismes des Nations Unies se sont engagés à aider **30 PAYS** à effectuer la transition vers l'économie verte.

Annuaire du PNUE 2013: à l'été arctique 2012, la banquise n'occupait plus que **3,4 MILLIONS DE KM²**, soit **18 %** de moins qu'en 2007, où l'on avait enregistré le précédent record minimal.

03 MARS

Stolen Apes: près de **3 000 GRANDS SINGES** vivant à l'état sauvage sont perdus chaque année par suite d'activités illicites.

Commerce illicite: au moins **17 000 ÉLÉPHANTS** d'Afrique ont été abattus illégalement en 2011.

04 AVRIL

Le capital naturel en danger: les 100 premières externalités environnementales coûtent chaque année **4 700 MILLIARDS DE DOLLARS**.

Bilan annuel de la part de marché détenue par le Conseil mondial de l'énergie éolienne: la puissance éolienne installée dans le monde a atteint **282,5 GW** en 2012, soit une augmentation de **19 %** par rapport à l'année précédente.

05 MAI

Cadre de suivi mondial: près de **1,2 MILLIARD D'HABITANTS** n'ont pas accès à l'électricité et **2,8 milliards** sont tributaires du bois ou d'autres composantes de la biomasse pour faire la cuisine et se chauffer.

L'économie verte et le commerce: le marché mondial des aliments et des boissons organiques devrait atteindre **105 MILLIARDS DE DOLLARS** d'ici 2015, contre **62,9 MILLIARDS DE DOLLARS** en 2011.

06 JUIN

Tendances mondiales des investissements dans les énergies renouvelables en 2013: **244,4 MILLIARDS DE DOLLARS** ont été investis dans les énergies renouvelables en 2012.

Petits cultivateurs, sécurité alimentaire et environnement: l'aide aux petits cultivateurs pourrait permettre de soustraire à la pauvreté **1,4 MILLIARD DE PERSONNES** qui vivent actuellement avec moins de **1,25 DOLLARS PAR JOUR**.

07 JUILLET

Le climat mondial 2001-2010: la température moyenne à la surface de la terre et des océans au cours de la période 2001-2010 est estimée à **14,47 °C**, ce qui fait de cette période la décennie la plus chaude depuis le début des mesures, en 1850.

L'initiative en lighten: les dirigeants ouest-africains se sont engagés à doter la région de moyens d'éclairage plus efficaces qui permettraient d'économiser chaque année **2,4 TÉRAWATTS/HEURE ET 220 MILLIONS DE DOLLARS**.

08 AOÛT

Utilisation efficace des ressources – Perspectives économiques pour la Chine: la consommation de matières premières par habitant en Chine est passée de **31 %** de la consommation mondiale moyenne, en 1970, à plus de **162 %** aujourd'hui.

Modélisation de l'économie verte en Afrique du Sud: en améliorant la gestion des ressources naturelles et en investissant dans l'environnement, on pourrait créer **170 000 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES** en Afrique du Sud.

09 SEPTEMBRE

L'empreinte écologique du gaspillage alimentaire: la production d'aliments non consommés ajoute chaque année **3,3 MILLIARDS DE TONNES** de gaz à effet de serre à l'atmosphère de notre planète.

Évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC): la probabilité que le réchauffement planétaire survenu depuis 1950 soit imputable à l'activité humaine est de **95 à 100 %**.

10 OCTOBRE

Convention de Minamata sur le mercure: **92 PAYS** et l'Union européenne ont signé le nouveau traité.

Semaine d'action internationale pour la prévention des intoxications au plomb: l'exposition au plomb dans la petite enfance provoquerait chaque année **600 000 NOUVEAUX CAS** de déficience intellectuelle.

11 NOVEMBRE

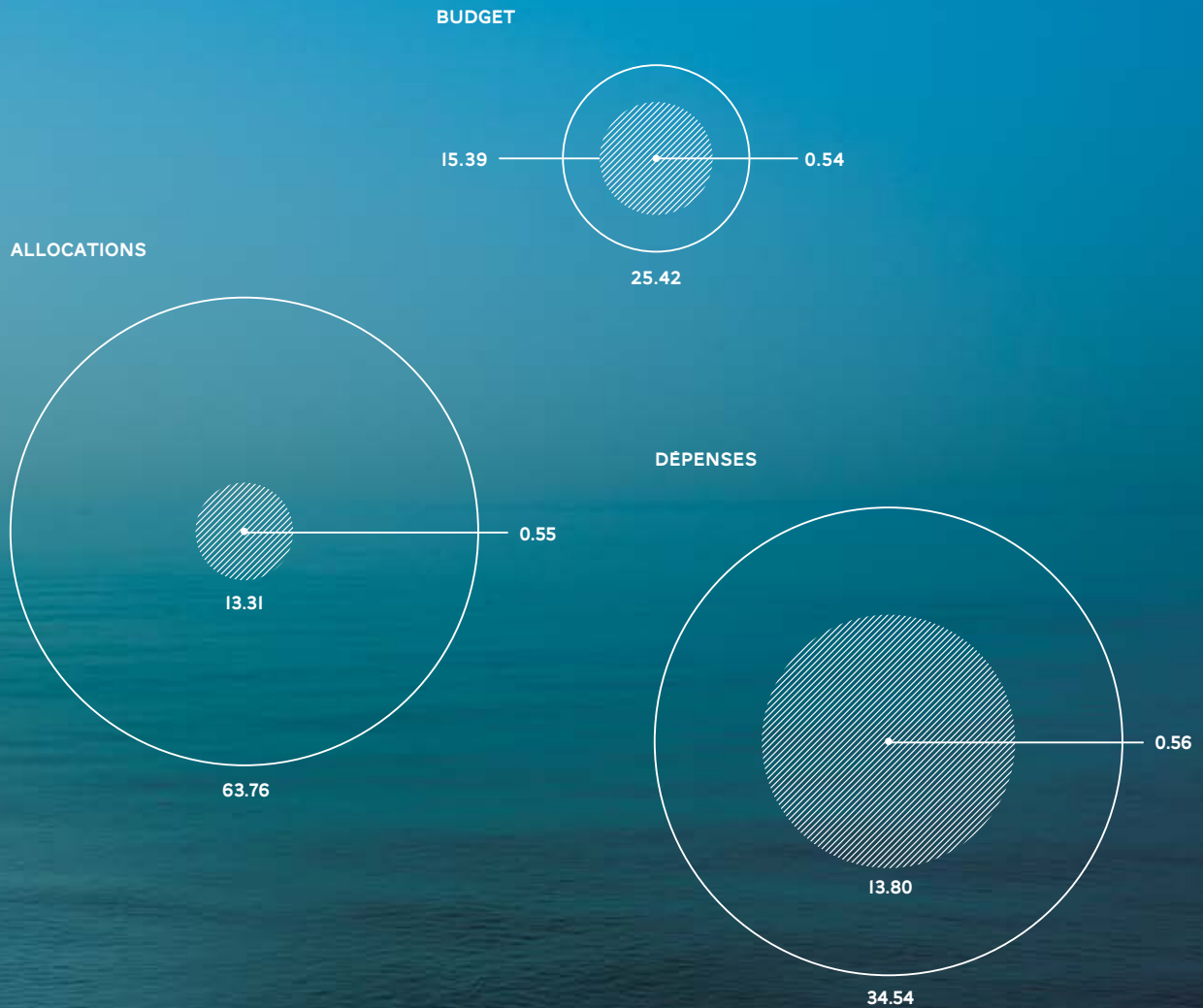
Rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, édition 2013: selon ce rapport, en 2020, les émissions de gaz à effet de serre seront probablement supérieures de **8 à 12 GIGATONNES D'ÉQUIVALENT CO₂** par rapport aux niveaux recommandés pour contenir la hausse de la température mondiale en-deçà de **2 °C**.

Rapport sur les lacunes de l'Afrique en matière d'adaptation: les coûts de l'adaptation en Afrique pourraient atteindre jusqu'à **350 MILLIARDS DE DOLLARS** par an d'ici 2070.

12 DÉCEMBRE

Opération INTERPOL: **240 KG D'IVOIRE** ont été saisis et **660 PERSONNES** ont été arrêtées au cours d'une opération de répression du trafic de l'ivoire en Afrique australe et orientale.

La région arabe – Atlas d'un environnement en mutation: **1 746 ESPÈCES DE LA RÉGION SONT MENACÉES**, la majorité étant en danger critique d'extinction.

**DÉPENSES EN 2013**

Le budget total du sous-programme sur les changements climatiques en 2013 était de 41,3 millions de dollars. Les allocations totalisaient 77,6 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 48,9 millions de dollars, soit 63 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars.

ORIGINE DES FONDS

/// Fonds pour l'environnement

○ Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées

● Budget ordinaire

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Minimiser la portée et l'impact des changements climatiques

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) ADAPTATION ●

Augmentation du nombre de pays ayant assorti leur plan de développement national de mesures d'adaptation reposant notamment sur l'approche écosystémique, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 4 | 8 | 9 |

EA (B) ÉNERGIES PROPRES ●

Augmentation du nombre de pays ayant mis en place des plans énergétiques faisant appel, notamment, à des énergies produisant peu d'émissions de carbone, et accompagnés de politiques visant explicitement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 4 | 12 | 31 |

EA (C) FINANCEMENT DES ÉNERGIES ●

Augmentation du volume des investissements nationaux consacrés aux projets de technologies non polluantes ainsi qu'aux projets d'adaptation et d'atténuation appuyés par le PNUE qui sont mis en œuvre grâce à un financement international au titre de l'action sur le climat, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 200 millions de dollars | 300 millions de dollars | 432 millions de dollars |

EA (D) RÉDUCTION DES ÉMISSIONS LIÉES À LA DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS ●

i) Augmentation du nombre de pays ayant mis en place des plans de gestion durable des forêts, y compris des plans visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (plans REDD), avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 5 | 10 | 17 |

ii) Augmentation du pourcentage des terres gérées de manière à réduire les émissions liées à la déforestation, suite à la mise en œuvre des plans de gestion durable des forêts, y compris les plans REDD, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 0 | 5 | 3 |

EA (E) ÉVALUATIONS SCIENTIFIQUES ET OUVERTURE ●

i) Augmentation du nombre de plans de développement sectoriels locaux, nationaux et régionaux comportant des évaluations climatiques, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 12 | 14 | 12 |

ii) Augmentation du nombre de conclusions ou résultats des travaux du PNUE sur les changements climatiques mentionnés dans la presse et les médias, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 1,650 | 1,850 | 34,005 |

Il n'est plus guère contestable que les changements climatiques sont le principal défi de notre temps, surpassant tous les autres en importance. La crise qu'ils créent, qui va s'amplifiant, affecte déjà notre aptitude à soutenir la quasi totalité des composantes du bien-être humain et du développement durable, depuis la croissance économique jusqu'à la sécurité alimentaire. C'est ainsi que les modifications du régime météorologique, qui rendent les précipitations de plus en plus imprévisibles, mettent à mal la production alimentaire; l'élévation du niveau des mers contamine les réserves côtières en eau douce et accroissent le risque d'inondation; et les phénomènes climatiques extrêmes, dont la fréquence et la gravité ne font que croître, peuvent s'avérer dévastateurs. Face aux changements climatiques, le PNUE mène une politique d'atténuation et d'adaptation en encourageant les gouvernements et les entreprises à réduire les émissions et en aidant les pays et les communautés les plus vulnérables à trouver les moyens d'améliorer leur résilience face à l'évolution du climat.

Développer la science des changements climatiques

Chaque année, le PNUE et ses partenaires repoussent les limites de la science pour que l'on puisse comprendre et expliquer les causes et les effets des changements climatiques. L'année 2013 n'a pas fait exception. Selon la toute dernière évaluation réalisée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), établi en 1988 par le PNUE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le réchauffement climatique est indiscutable et trouve son origine dans l'activité humaine. Et il faut s'attendre à ce que la poursuite des émissions de gaz à effet de serre aggrave encore la hausse des températures et provoque de nouveaux changements. Le rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions paru en 2013 démontre que même si les pays respectaient leurs engagements actuels vis-à-vis du climat, en 2020 les émissions de gaz à effet de serre seraient probablement supérieures de 8 à 12 éqGtCO_2 par rapport au niveau qui nous laisserait une chance de rester sur la trajectoire la moins coûteuse pour contenir la hausse de la température mondiale en-deçà de 2°C au siècle actuel, comme l'objectif en a été fixé. De son côté, le rapport sur les lacunes de l'Afrique en matière d'adaptation calcule ainsi la charge financière correspondante : les coûts de l'adaptation pour l'Afrique pourraient atteindre 350 milliards de dollars par an d'ici 2070 si l'objectif des 2°C venait à être dépassé sensiblement, tandis que ce même coût serait inférieur de 150 milliards de dollars par an si l'objectif fixé était atteint.

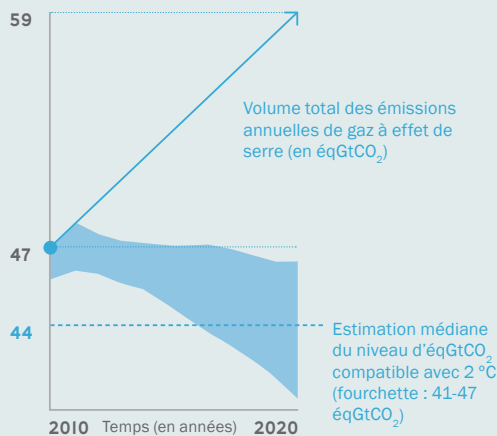
Faire avancer l'agenda en matière de changements climatiques

Au vu des chiffres qui font les gros titres des rapports précités – où l'on trouve aussi des recommandations sur les principaux secteurs où l'on pourrait faire des coupes dans les émissions – on pourrait croire que les mesures depuis longtemps invoquées par le PNUE pour réduire les émissions n'ont pas été mises en œuvre. Or l'année 2013 a vu la communauté internationale se ressaisir pour s'attaquer à ce problème pressant, par le biais des initiatives nouvelles ou en cours menées par le PNUE.

Tandis que les négociations climatiques progressent vers un nouvel accord sur le climat mondial d'ici 2015, le PNUE a, de son côté, appuyé plusieurs initiatives de fond pour faire

COMMENT COMBLER L'ÉCART: RESULTS FROM SECTORAL POLICY ANALYSIS*

Les zones grisées font apparaître la fourchette des valeurs d' éqGtCO_2 ($\geq 66\%$) qu'il faudrait respecter pour contenir la hausse de la température mondiale en-deçà de 2°C au XXI^e siècle.



Source : rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, édition 2011.

Fourchettes sectorielles à respecter pour contenir la hausse de la température mondiale

Électricité
2,2-3,9 éqGtCO_2

Industrie
1,5-4,6 éqGtCO_2

Transports*
1,7-2,5 éqGtCO_2

Bâtiments
1,4-2,9 éqGtCO_2

Déchets
0,8 éqGtCO_2 environ

Foresterie
1,3-4,2 éqGtCO_2

Agriculture
1,1-4,3 éqGtCO_2

* y compris la marine et l'aviation

avancer l'agenda en matière de changements climatiques dans certaines domaines connexes ou complémentaires, y compris en faisant appel au secteur privé.

En premier lieu, le Centre et Réseau des technologies climatiques (CTCN), qui est la branche opérationnelle du Mécanisme pour les technologies relatives aux changements climatiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et qui est dirigé par le PNUE en collaboration avec l'ONUDI et 11 autres centres internationaux de recherche-développement, est officiellement entré en service. Le CTCN a pour mission de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la résilience des pays en développement face au climat en accélérant le transfert vers ces pays de technologies écologiquement rationnelles susceptibles d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance de millions d'habitants. En décembre 2013, quelque 35 pays avaient désigné des points focaux auprès du CTCN, ce qui montre que l'intérêt et les attentes suscités sont bien réels.

Un autre fait marquant a été le ferme soutien à l'initiative REDD+ accordé par la Conférence des Parties à la CCNUCC à Varsovie. REDD+ est un mécanisme de paiement visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, et à conserver,

gérer et augmenter les stocks de carbone forestier. La déforestation et la dégradation des forêts sont responsables pour près de 20 % des émissions globales de gaz à effet de serre, ce pourquoi le mécanisme REDD+ est considéré comme l'un des moyens les plus efficaces et les moins coûteux de réduire les émissions et de maîtriser la hausse de la température mondiale. L'adoption d'un règlement REDD+ à Varsovie ouvre la voie à la mise en œuvre pleine et entière des activités REDD+. Les engagements pris à Varsovie par l'Allemagne, les États-Unis, la Norvège et le Royaume-Uni (280 millions de dollars) portent à 6,27 milliards de dollars le montant total des engagements.

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) – mis en œuvre conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le PNUE – appuie la préparation à l'initiative REDD+ dans 49 pays partenaires d'Afrique, d'Amérique latine et de la région Asie-Pacifique. C'est ainsi qu'en Tanzanie, où les forêts et les terres boisées sous-tendent les moyens de subsistance de 87 % des pauvres ruraux, le PNUE-WCMC a pu, en collaboration avec le gouvernement

01

« En leur qualité de membres fondateurs de la Coalition pour le climat et la qualité de l'air, les États-Unis et la Suède se félicitent que la Coalition, qui travaille déjà sur les polluants atmosphériques à longue durée de vie, ait décidé de compléter ses travaux en s'efforçant d'obtenir une réduction globale importante des polluants à courte durée de vie. C'est pourquoi nous avons convenu de redoubler d'efforts et d'inviter d'autres intéressés à se joindre à nous afin de tirer tout le parti possible de la Coalition. »

Déclaration conjointe du Président des États-Unis, Barack Obama, et du Premier ministre suédois, Fredrik Reinfeldt.

tanzanien et la FAO, dispenser au titre du programme ONU-REDD une formation aux logiciels libres des Systèmes d'information géographique et dresser la carte des stocks de carbone, des services écosystémiques et des facteurs de déforestation, pour pouvoir ensuite décider où et comment mettre en œuvre le mécanisme REDD+.

Un autre évènement de taille est l'engagement pris par le Gouvernement allemand de financer, au titre du Fonds vert pour le climat, un programme de préparation géré par le PNUE en collaboration avec le PNUD et le World Resources Institute. Le Fonds vert pour le climat a été créé en 2010 par la Conférence des Parties à la CCNUCC pour devenir le principal fonds mondial de financement des mesures d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement. Jusqu'à présent, cinq pays ont bénéficié d'un soutien au titre de la phase initiale et il est prévu d'apporter une assistance à neuf pays au total.

Le défi à court terme

En marge des activités officielles de la CCNUCC, la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie offre, sous les auspices du PNUE, la possibilité

d'obtenir rapidement des gains en s'attaquant à ces types de polluants. Selon certaines études scientifiques, une action visant à réduire ces polluants, en particulier le méthane et le carbone noir, pourrait réduire le réchauffement prévu d'ici 2050 à hauteur de 0,5 °C tout en apportant des avantages connexes en termes de santé, de production alimentaire et de sécurité énergétique.

Dans sa deuxième année, la Coalition, qui comptait alors 75 partenaires, a approuvé dix initiatives à fort impact concernant des domaines tels que les déchets municipaux solides, les fourneaux, le chauffage résidentiel et la fabrication de briques. Les partenaires de la Coalition ont annoncé des contributions de plus de 46 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de la Coalition. Cet engagement politique et financier accru a catalysé les initiatives. C'est ainsi que le Nigeria prévoit de créer une agence nationale de planification pour l'efficacité énergétique dédiée au programme de la Coalition. Un domaine d'intérêt pour la Coalition est celui des carburants diesel sales, qui sont une source de carbone noir et qui, selon de nouvelles recherches, seraient en grande partie responsables d'environ 3,2 millions de décès prématurés chaque année.

« Les gouvernements ont pris une série de décisions qui auront un important impact sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement et qui catalyseront l'action dans ce domaine critique que sont les changements climatiques. »

Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

O1 - Le rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, édition 2013, énumère les mesures à prendre dans chaque domaine pour réduire les émissions d'ici 2020.

O2 - Les activités REDD+, qui visent à inverser la déforestation dans des pays tels que le Kenya, peuvent aussi réduire les émissions.





03

A LA UNE

Passer à un éclairage efficace

LA LUTTE CONTRE les émissions à l'origine des changements climatiques peut parfois paraître compliquée voire insurmontable; pourtant, de simples mesures prises par les particuliers, les entreprises et les gouvernements peuvent faire toute la différence. L'une d'elles consiste à passer à un éclairage efficace.

Si toutes les ampoules à forte consommation étaient remplacées partout dans le monde par des dispositifs à haut rendement, la demande globale d'électricité en serait réduite de 5 % et les émissions de gaz à effet de serre diminueraient d'environ 490 millions de tonnes de CO₂ par an, ce qui équivaldrait à mettre hors service 250 grandes centrales au charbon.

Les progrès dans cette voie sont déjà bien avancés. Quelque 55 pays se sont joints à l'initiative en.lighten, partenariat public-privé entre le PNUE, OSRAM AG, Philips Lighting et le Centre national chinois d'expérimentation sur l'éclairage, avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial et du Gouvernement australien. Tous ces pays ont souscrit à des stratégies visant à éliminer les ampoules à forte consommation d'ici 2016; les activités ont commencé dans 27 pays, dont le Chili.

En août 2013, le Chili a adopté une stratégie nationale pour un éclairage efficace. Cette stratégie reprend à son compte les éléments de la politique intégrée suivie par l'initiative en.lighten, qui comprend : des normes minimales de performance énergétique; le suivi des activités de vérification et de mise en œuvre; et la gestion écologiquement rationnelle des produits d'éclairage.

« Le premier axe de la stratégie en matière d'énergie est l'efficacité énergétique » a déclaré le Sous-secrétaire à l'énergie, M. Sergio del Campo Fayet. « Le Chili a tout intérêt à relever le défi posé par l'efficacité énergétique, vu les ressources limitées dont il dispose pour produire de l'électricité. »

Les bienfaits d'une telle politique ne sont plus à démontrer. Le renoncement aux ampoules à incandescence à forte consommation au profit de modes d'éclairage plus efficaces permettrait au Chili d'épargner chaque année près de 486,4 millions de dollars de coûts énergétiques, en économisant 2,8 térawatts/heure d'électricité et 1,2 million de tonnes de CO₂, ce qui équivaldrait à retirer de la circulation 300 000 voitures de taille moyenne.

Des transformations analogues ont lieu partout dans le monde. C'est ainsi que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a mis en place un cadre prévoyant l'élimination progressive des lampes à incandescence inefficaces sur la période 2016-2020, ce qui permettra de réaliser des économies d'électricité de l'ordre de 220 millions de dollars par an. Une stratégie comparable reposant sur un partenariat régional regroupant huit pays d'Amérique centrale a été adoptée.

De nombreux autres pays devraient se rallier à cette solution afin de réaliser les économies d'énergie, d'argent et de CO₂ considérables qui résulteraient du remplacement des modes d'éclairage inefficaces, dans tous les secteurs, par des technologies novatrices telles que les diodes électroluminescentes (LED) et les dispositifs de contrôle. ♻️

04



05

En 2012, les investissements dans les énergies renouvelables se sont élevés à 244,4 milliards de dollars.

En 2012, les investissements de la Chine dans les énergies renouvelables se sont élevés à 67 milliards de dollars, soit une augmentation de 22 %.

Dans le Sud et dans le Nord, les investissements ont été respectivement de 112 contre 132 milliards de dollars.

Le coût de la technologie photovoltaïque solaire est tombé d'un tiers.

Source : Tendances mondiales de l'investissement dans les énergies renouvelables, rapport 2013.

Contribuer aux énergies durables

Un autre aspect des travaux du PNUE dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques consiste à promouvoir des énergies efficaces et renouvelables, notamment en contribuant à l'Initiative « Énergie durable pour tous » lancée par le Secrétaire général pour parvenir, d'ici 2030, à assurer l'accès universel à des services énergétiques modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le monde et multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

La coopération avec l'Initiative « Énergie durable pour tous » s'est approfondie avec la mise en place du « pôle efficacité énergétique » dans la ville de l'ONU à Copenhague. Le Gouvernement danois apporte son soutien au PNUE et au Centre Risø du PNUE pour installer et gérer ce pôle, avec l'aide d'un Conseil consultatif international. Deux initiatives actuelles du PNUE ont été saluées comme d'importantes contributions à l'Initiative « Énergie durable pour tous » en 2013, la première étant l'initiative en.lighten, dont le but est de mettre en place des politiques visant à éliminer toutes les ampoules à incandescence inefficaces d'ici 2016. (Pour en savoir plus, voir l'article ci-dessus)

La deuxième contribution importante à l'Initiative « Énergie durable pour tous » est l'Initiative mondiale pour les économies de carburant, qui s'est fixé pour objectif de multiplier par deux les économies de carburant du parc automobile mondial, la consommation étant ramenée de 8 litres au 100 km en

INITIATIVE MONDIALE POUR LES ÉCONOMIES DE CARBURANT

Des économies de carburant améliorées pourraient permettre d'économiser 2 000 milliards de dollars au cours des dix prochaines années.

Source : Initiative mondiale pour les économies de carburant (document de travail No 9)

03 - Constanza Garay éclairée par une ampoule LED dans son logement improvisé à Lo Espejo, district de Santiago.

04 - Une rue de Santiago éclairée par des ampoules LED.

05 - La ville de l'ONU à Copenhague, où le Gouvernement danois et le Centre Risø du PNUE ont mis en place un « pôle efficacité énergétique » à l'appui de l'Initiative « Énergie durable pour tous ».

moyenne à 4 litres d'ici 2050. Un rapport publié par l'Initiative en 2013 indique que les pays de l'OCDE sont sur le point d'atteindre cet objectif. En 2013, le nombre des projets de pays de l'Initiative est passé à 20, aidant les gouvernements et leurs partenaires à mettre en place des politiques d'économies de carburant.

En marge de sa participation à l'Initiative « Énergie durable pour tous », le PNUE travaille également sur les énergies durables. C'est ainsi que le Fonds d'assistance au capital de démarrage (SCAF) a été créé pour aider les entrepreneurs des pays en développement à surmonter leurs difficultés financières. Le Fonds, qui est cogéré par la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement, et qui est alimenté par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Fondation des Nations Unies, offre un soutien aux investissements dans les énergies propres réalisés par les gestionnaires de fonds d'investissements qui sont prêts à inclure un guichet « capital de démarrage » dans leur stratégie d'investissement globale. Des accords dans ce sens ont déjà été conclus avec six fonds d'investissements dans les énergies propres, appuyant 52 projets. Fin 2013, le PNUE avait mobilisé près de 432 millions de dollars d'investissements. Deux projets en sont au stade initial, dont la ferme éolienne de Red Cap Kouga (Afrique du Sud), l'une des plus vastes fermes éoliennes en Afrique, avec un potentiel de 300 MW. Vu le succès de cette initiative, le Département du développement international (Royaume-Uni) a convenu d'appuyer une deuxième tranche (SCAF II), qui fera du PNUE un partenaire clé de la communauté des investisseurs commerciaux.



06 – Par le biais du Fonds de développement des actifs carbone en Afrique (ACAD), le PNUE apporte son soutien à une entreprise sociale du Burkina Faso (Nafa Naana) qui fournit aux communautés rurales des fourneaux économes en combustible, contribuant ainsi à enrayer la dégradation des forêts et à réduire la pollution de l'air à l'intérieur des locaux et les risques pour la santé qui y sont associés.

07 – Un projet d'adaptation du PNUE a introduit la pisciculture dans le district de Xai-Xai au Mozambique.

Développer la résilience face aux changements climatiques

Dans le cadre de ses efforts pour réduire la rapidité et l'ampleur des changements climatiques, le PNUE doit impérativement continuer de travailler aux côtés des pays pour les aider à renforcer leur résilience face aux transformations inévitables que subit le climat.

Le PNUE, qui préconise des stratégies d'adaptation basées sur les écosystèmes pour améliorer la résilience des communautés et des fonctions écosystémiques, aide concrètement 34 pays en développement à mettre en œuvre des projets d'adaptation.

C'est ainsi qu'au Mozambique, un projet appuyé par le PNUE a permis de restaurer des mangroves et d'introduire la pisciculture et l'aquaculture (élevage de crabes) pour améliorer la résilience dans le district de Xai-Xai, sujet à l'érosion côtière et aux inondations. La sécurité alimentaire des communautés tributaires des services écosystémiques s'est améliorée en conséquence. L'année 2013 a également vu le lancement d'un projet conjoint avec la Commission nationale du développement et des réformes (Chine) visant à exploiter la gestion écosystémique pour développer la résilience face aux changements climatiques. Ce projet concernait trois pays pilotes : la Mauritanie (écosystèmes désertiques), le Népal (écosystèmes de montagne) et les Seychelles (écosystèmes côtiers).

Le PNUE a entrepris d'étendre ses travaux sur l'approche écosystémique à d'autres écosystèmes ainsi qu'aux zones urbaines et agricoles et, à la première Conférence sur la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique en Afrique, d'éminents décideurs régionaux ont appuyé l'approche écosystémique comme moyen d'assurer la sécurité alimentaire. Par la suite, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a entériné cette décision. En Afrique, l'agriculture est très vulnérable aux changements climatiques de sorte que, même dans le cas de scénarios prévoyant une faible hausse des températures, le rendement des cultures devrait baisser de 10 à 20 % d'ici 2050, soulignant le besoin de solutions novatrices.

En 2013, grâce à un financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM),



07

le PNUE et le PNUD ont lancé un programme mondial de soutien aux Plans nationaux d'adaptation, perçus comme le principal mécanisme susceptible de faire avancer le programme d'adaptation élargi. Le Programme mondial de soutien aux Plans d'action nationaux fournit un appui à l'ensemble des pays les moins avancés. Il peut aussi apporter un appui technique individuel aux pays qui en font la demande. À ce jour, 25 pays entrant dans cette catégorie ont présenté une demande dans ce sens.

Au cours de l'année écoulée, le PNUE a également aidé neuf pays et deux régions à réaliser des études d'impact et de vulnérabilité, y compris six évaluations urbaines, dont les gouvernements pourront se servir. Ainsi, dans la zone de Panchase au Népal, une évaluation a aidé les partenaires à concevoir des interventions ciblées sur les écosystèmes ayant pour but d'améliorer les services écosystémiques au profit des communautés locales. En outre, Le portail régional pour le transfert de technologies et l'action sur le climat en Amérique latine et dans les Caraïbes (REGATTA) a fourni une assistance technique à 18 pays pour les aider à surmonter tout un ensemble de problèmes critiques, faciliter le transfert de technologies entre plus de 6 000 décideurs et praticiens, et appuyer l'élaboration de plus d'une douzaine de projets pilotes dans huit pays.

Depuis le lancement du programme du PNUE visant à faciliter l'accès direct des pays au Fonds pour l'adaptation en 2010, 19 pays et une entité régionale ont bénéficié d'un soutien en vue de l'accréditation de leurs Entités nationales de mise en œuvre. Neuf pays et une entité régionale ont soumis des demandes d'accréditation au Conseil du Fonds pour l'adaptation et les entités de deux pays ont pu

être accréditées. Des partenariats ont été noués avec six institutions de microfinancement dans deux pays d'Amérique latine, et des mécanismes visant à faciliter la prise des décisions d'investissement ont été mis en place pour financer les mesures fondées sur l'approche écosystémique prises par les petits exploitants. Les investissements privés ont commencé à affluer. Les opportunités offertes par les politiques publiques sont en voie d'identification afin de catalyser les approches écosystémiques à grande échelle.

Aller de l'avant

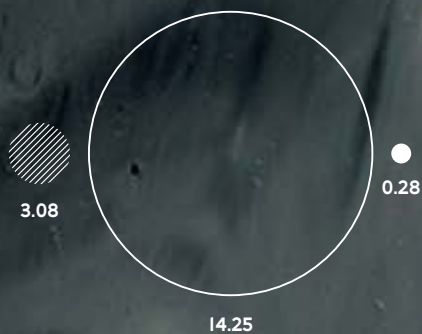
Les initiatives mentionnées ici montrent que la coopération internationale doit passer à la vitesse supérieure. Elles préfigurent, à maints égards, les efforts qu'il va falloir consentir pour relever le principal et incontournable défi mondial : les changements climatiques. L'année 2014 sera cruciale sur le chemin qui doit nous mener à un nouvel accord sur le climat qui entrera en vigueur en 2020. Le PNUE jouera, à cet égard, un double rôle : d'une part en apportant la preuve scientifique irréfutable qu'il nous faut agir rapidement et résolument et, d'autre part, en faisant progresser les nombreuses initiatives qui promettent d'atténuer effectivement les changements climatiques et de pouvoir s'y adapter.

Ce ne sont là que quelques points phares du sous-programme, de nombreuses autres initiatives étant en cours. Pour en savoir plus, on pourra consulter le *rapport 2012-2013 sur la performance du programme* ainsi que la liste complète des projets relevant du sous-programme sur les changements climatiques, qui se trouve dans le rapport annuel 2013, sur le site www.unep.org/annualreport/2013 🔗

BUDGET



ALLOCATIONS



DÉPENSES






DÉPENSES EN 2013

Le budget total du sous-programme sur les catastrophes et les conflits en 2013 était de 25,1 millions de dollars. Les allocations totalisaient 17,6 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 16,1 millions de dollars, soit 91 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars

ORIGINE DES FONDS

-  Fonds pour l'environnement
-  Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées
-  Budget ordinaire

CATASTROPHES ET CONFLITS

Assurer la remise en état de l'environnement après une crise

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) RÉDUCTION DES RISQUES ●

Augmentation du volume des investissements consacrés aux initiatives de réduction des risques faisant appel aux capacités nationales de gestion de l'environnement, avec l'assistance du PNUE.

| | |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | 11 % d'augmentation par rapport aux chiffres de 2009 (2,6 millions de dollars) |
| OBJECTIF (2013) | 50 % d'augmentation par rapport aux chiffres de 2009 |
| CHIFFRE ATTEINT | 758 % (22,3 millions de dollars) |

EA (B) EVALUATION APRÈS CRISE ●

Augmentation du pourcentage des évaluations interinsituations et des plans nationaux de relèvement après une crise qui recensent, hiérarchisent et chiffrent les besoins dans le domaine de l'environnement, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 75% | 90% | 85% |

EA (C) RELÈVEMENT APRÈS UNE CRISE ●

Augmentation, en pourcentage, des financements de longue durée des opérations de secours et de relèvement après une crise axés sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et du nombre de projets connexes concernant les moyens de subsistance, avec l'assistance du PNUE.

| | |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | 68 % d'augmentation par rapport aux chiffres de 2009 (15 millions de dollars) |
| OBJECTIF (2013) | 100 % d'augmentation par rapport aux chiffres de 2009 |
| CHIFFRE ATTEINT | 333 % (65 millions de dollars) |

Depuis le commencement du nouveau millénaire, plus de 40 conflits majeurs et 2 500 catastrophes sont survenus, faisant des millions de morts et plus de deux milliards de victimes. Outre qu'elles détruisent les infrastructures, provoquent des déplacements et perturbent la sécurité des personnes, ces tragédies endommagent, voire dévastent, les ressources naturelles telles que l'eau, la terre et les forêts, essentielles pour que les communautés puissent se remettre. La dégradation de l'environnement et la mauvaise gestion des ressources naturelles sont en elles-mêmes des facteurs de risque de nature à enclencher de nouveaux cycles de conflits et elles peuvent porter atteinte à l'environnement au point de mettre en péril la stabilité et les fondements du développement durable.

Le PNUE entend réduire au minimum ces menaces pour le bien-être humain en aidant les gouvernements à réduire les facteurs de risque et, pour ce faire, à opter pour de meilleures politiques, effectuer des évaluations après crise, mettre en place des programmes de relèvement qui répondent aux besoins de l'environnement, appuyer les efforts de consolidation de la paix et promouvoir le développement durable à long terme. Depuis 2008, le PNUE a apporté une assistance après crise à plus de 20 pays.

**TYPHON HAIYAN**

6 201 morts et 4,1 millions de déplacés

550 928 foyers détruits

447 millions de dollars de dégâts causés à l'agriculture et à la pêche

Source : Conseil national de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe (Philippines)

01

Faire face à l'impact environnemental des catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles telles que le typhon Haiyan, qui a frappé les Philippines en novembre 2013, peuvent ravager instantanément toute une nation, causant des pertes financières phénoménales et semant partout le chaos et la destruction. En quelques jours, le typhon a fait des milliers de morts, rasé les habitations et les commerces, dévasté les zones de pêche, saccagé les cultures et les plantations, et contaminé les sources d'eau.

Le Groupe de l'environnement PNUE/OCHA a immédiatement dépêché sur place un Conseiller environnemental pour appuyer les efforts de l'Équipe des Nations Unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe, en vue de repérer les problèmes environnementaux émergents pour tenter d'y remédier. Le Conseiller environnemental s'est immergé pendant six mois dans les opérations humanitaires pour veiller à ce que les préoccupations environnementales soient prises en compte. Le Groupe a également déployé un spécialiste des déversements d'hydrocarbures suite à une importante marée noire (800 000 litres de fuel lourd) à Estancia, dans la province d'Iloilo, Visayas occidentales. Ce déploiement a été facilité par le mécanisme de protection civile de l'Union européenne dans le but d'appuyer les efforts de remise en état.

Alléger le fardeau légué par les conflits

Les conflits ont souvent pour effet d'affaiblir les institutions chargées de gérer l'environnement et d'infliger des dommages directs à ce dernier, ce qui constitue un handicap pour les pays qui tentent de se redresser. En revanche, bien gérés, l'environnement et les ressources naturelles peuvent être mis au service d'une croissance économique inclusive et prospère, renforçant ainsi la cohésion sociale et la stabilité politique. En 2013, le PNUE a continué de promouvoir les activités de réhabilitation et de relèvement dans les pays où le milieu naturel a été mis à mal par les séquelles de la guerre.

En République démocratique du Congo, en proie depuis des années à des conflits armés, près de 74 % de la population, soit 51 millions de citoyens, n'ont pas accès à l'eau potable. Par suite, des milliers de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'eau. Début 2013, le programme « villages et écoles assainis », principale initiative du Gouvernement pour apporter l'eau potable aux populations rurales et périurbaines, a permis de desservir 3 000 villages environ. Cette opération, qui bénéficie d'un soutien de l'UNICEF, va être portée à 6 000 villages et 1 250 écoles supplémentaires au cours des cinq prochaines années, avec un financement de 136 millions de dollars. Pour appuyer ce programme, le PNUE a envoyé une équipe comprenant des experts du laboratoire suisse Spiez et de l'Institut indien de technologie



02



03



01 – Le typhon Haiyan a laissé dans son sillage un paysage de désolation et un environnement totalement ravagé.

02 – Des volontaires nettoient le rivage d'Estancia (Philippines) pollué par une marée noire après le passage du typhon Haiyan.

03 – L'accès à l'eau potable est un défi majeur dans de nombreuses zones rurales de la République démocratique du Congo.

04 – Le PNUE aide les communautés afghanes à intégrer la résilience de l'environnement dans la planification post-conflit.

05 – Le commerce non réglementé du charbon de bois est l'un des principaux facteurs de déforestation à la frontière entre Haïti et la République dominicaine.

04

afin de tester la qualité de l'eau de boisson dans les zones à haut risque telles que la région des mines de cuivre du Katanga, épice de l'épidémie de choléra. Sur la base d'autres évaluations, le PNUE a élaboré une stratégie pour prélever des échantillons et analyser la qualité de l'eau, qui permettra de soutenir l'expansion du projet.

Dans des pays tels que le Soudan du Sud et l'Afghanistan, où les poussées de violence ont contribué à la dégradation de la base des ressources naturelles, le PNUE s'efforce avec les Gouvernements de ces deux pays d'améliorer la gestion de l'environnement et de promouvoir des moyens de subsistance durables. C'est ainsi que, depuis 2012, il aide le Ministère sud-soudanais de l'agriculture et de la sylviculture à renforcer la gestion forestière sur les terres communales. Dans un pays où les taux de déforestation sont parmi les plus élevés du monde, le projet pilote de forêt communautaire lancé par le PNUE couvre plus de 2 000 km² et emploie plus de 60 000 ruraux. Les premières évaluations, effectuées avant les violences qui ont éclaté fin 2013, indiquent que l'abattage de forêts se poursuit au profit de l'agriculture et de la production de charbon de bois. Le PNUE compte s'attaquer à ce problème en établissant des plans de gestion forestière simples à appliquer. En Afghanistan, le PNUE met à l'essai des interventions sur le terrain qui ont pour but de développer la résilience de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques dans trois régions. Ces interventions, qui se font en travaillant directement avec les communautés locales, le Gouvernement et les

partenaires de la société civile, mettent en lien les moyens de subsistance des communautés rurales, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, la gestion des ressources naturelles et la planification écologique au niveau des villages et des vallées.

Désamorcer les tensions

Le PNUE s'efforce aussi de désamorcer les tensions liées à l'accès aux ressources naturelles avant qu'elles n'apparaissent. C'est ainsi qu'en Haïti et en République dominicaine, il s'attache à promouvoir une gestion efficace des ressources naturelles transfrontières.

Suite à la parution d'une étude phare sur la région frontalière, qui s'étend sur 380 km, menée par ces deux pays en collaboration avec le PNUE, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le PNUD, les Gouvernements haïtien et dominicain ont accepté de travailler de concert pour contrer la dégradation de l'environnement le long de la frontière. Cette étude a permis d'identifier quatre grands problèmes : la pauvreté et l'insécurité alimentaire du côté haïtien ; l'érosion des sols, la déforestation et la dégradation du milieu marin ; une gouvernance déficiente ; et des inégalités dans les conditions économiques et l'accès aux ressources. Des recommandations, tendant notamment à développer la couverture végétale, promouvoir une agriculture durable et réglementer le commerce du charbon de bois, seront mises en œuvre pour un coût estimatif de 136 millions de dollars sur une période de cinq ans.



05

« Nous sommes déterminés à faire face aux problèmes qui se posent dans la zone frontalière, car nous savons que le commerce transfrontière du charbon de bois, l'érosion des sols et la diminution de la productivité des terres sont des problèmes complexes auxquels il faut s'attaquer d'urgence. »

Jean François Thomas, Ministre haïtien de l'environnement



06

A LA UNE

Soutenir la paix et les moyens de subsistance dans le Darfour du Nord

AU COURS DU demi-siècle écoulé, la région du Darfour au Soudan a été témoin d'une explosion démographique sans précédent, de sécheresses récurrentes et, depuis 2003, d'un conflit dévastateur qui a poussé plus de deux millions de personnes à l'exode. La densité des personnes déplacées réfugiées dans les camps voisins des zones de conflit, alliée à la croissance rapide de la population dans la région, ne font qu'aggraver les pressions qui s'exercent sur des ressources naturelles vitales telles que la terre, l'eau et les forêts.

Puisque c'est cette fragilité, associée à la pénurie de ressources, qui a contribué à l'éclatement du conflit, toute nouvelle détérioration du milieu naturel dont tant de personnes sont tributaires serait fatale car elle porterait préjudice au redressement économique et à la paix. Dans un effort pour remédier à la situation, en 2013, le PNUE, l'Union européenne et l'Autorité régionale pour le Darfour ont démarré un projet de soutien au relèvement qui devrait rendre les ressources naturelles plus accessibles aux populations touchées par le conflit. Ce projet, d'un coût de 6 450 000 euros, s'échelonne sur trois ans.

Selon Remko Vonk, chef d'équipe du projet de Wadi El Ku (WEK), « Les conflits pour la possession des terres agricoles et des terres de parcours sont l'une des causes profondes des conflits au Darfour ». C'est pourquoi « Il importe d'aborder cette question en partant de la base pour comprendre ce qui se passe véritablement ».

Le projet vise, dans un premier temps, à aider 86 000 résidents des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales des oueds (vallées ou lits de cours d'eau saisonniers). Le projet a commencé par des recherches visant à

circonscrire les problèmes et concevoir des interventions appropriées, les problèmes étant, comme l'équipe de projet a pu le constater, nombreux et variés.

« Les eaux des oueds sont mal utilisées, la plupart des systèmes d'alimentation en eau étant de conception ancienne » nous dit Aisha Abdulsadiq Abdelmajied, membre du Réseau local des femmes pour le développement, qui représente plus d'une dizaine de communautés impliquées dans le projet de Wadi El Ku. « La disponibilité de bois de feu est aussi un problème, puisqu'il faut parcourir de longues distances pour s'en procurer, ce qui comporte des risques pour les femmes, vu leur vulnérabilité. »

Selon Mohamed Bashar Abdulrahman du Réseau de volontaires pour le développement rural, les problèmes liés aux ressources naturelles sont la principale cause des conflits intercommunautaires.

« La pénurie de terres agricoles mène à des conflits au sein même des communautés » dit-il. « Les pénuries d'eau provoquent aussi des tensions intracommunautaires » ajoute-t-il. « Les terres à pâturages sont elles aussi peu nombreuses et sont la cause de tensions entre pasteurs et agriculteurs. Des barrages mieux construits et de meilleurs systèmes d'irrigation sont vitaux pour ces communautés. »

En collaboration avec l'ONG internationale Practical Action et un comité d'experts techniques du Darfour, le PNUE appuie un train de mesures de conservation des sols, des eaux et des forêts visant à favoriser la prise de décisions viables concernant les ressources naturelles à Wadi El Ku, contribuant ainsi au redressement économique et à la restauration des moyens de subsistance. Tous les espoirs portent sur un impact rapide à Wadi El Ku et, si les conditions opérationnelles et le budget le permettent, le projet étendra son rayon d'action. 🌱

07



06 – Un garçonnet ramasse du bois de feu dans la région de Wadi El Ku au Darfour

07 – L'accès à l'eau, aux terres agricoles et aux pâturages sont une cause majeure de conflits au Darfour.

08 – Les femmes ont un rôle à jouer dans la reconstruction des pays touchés par des conflits.

En Haïti, le PNUE fournit aussi un soutien financier et technique à l'organisation EarthSpark International, qui se consacre à la fourniture d'énergies abordables dans un pays où plus de 80 % de la population n'est pas raccordée au réseau et s'éclaire à la bougie, au kérosène ou à l'aide de torches à piles jetables.

EarthSpark International a mis sur pied une société haïtienne connue sous le nom de Enèji Pwòp, qui vend de petits appareils à énergie solaire ainsi que des fourneaux améliorés. Lancée en 2010, cette société compte aujourd'hui 102 détaillants répartis sur tout le territoire. Elle a vendu jusqu'à présent 6 751 articles bénéficiant à près de 35 000 haïtiens. L'éclairage solaire remplace directement le kérosène, les bougies et le charbon de bois, permettant aux ménages d'économiser plus de 5 dollars par mois. Avec le soutien du PNUE, EarthSpark compte établir, à l'échelle nationale, une entreprise sociale économiquement viable comptant plus de 300 agents commerciaux.

Politiques, éducation et sensibilisation

Pour compléter ses initiatives sur le terrain, le PNUE travaille aussi sur les politiques, l'éducation et la sensibilisation. L'année 2013 a vu le lancement de plusieurs rapports et initiatives qui permettront de mieux faire comprendre comment l'environnement peut renforcer la résilience et le développement communautaires et promouvoir une paix durable.

En novembre, le PNUE et ses partenaires ont publié un ouvrage sous le titre *Women and Natural Resources: Unlocking the Peacebuilding*

Potential (Les femmes et les ressources naturelles : libérer le potentiel pour la consolidation de la paix). Dans les pays déchirés par la guerre, les femmes jouent un rôle critique dans l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, car ce sont surtout elles qui fournissent l'eau, la nourriture et l'énergie à leur ménage et à la communauté; de plus, ce sont souvent elles qui pratiquent l'exploitation et le commerce des ressources naturelles. Le rapport conclut qu'en excluant les femmes de la gestion des ressources naturelles on risque de compromettre le relèvement après un conflit. Il est prouvé, par exemple, qu'en donnant aux agricultrices le même accès que les hommes aux actifs et aux financements, on pourrait augmenter le rendement des cultures jusqu'à 30 %. Dans les pays aux prises avec des conflits, où le rôle des femmes dans l'agriculture est plus important, une telle approche pourrait augmenter la productivité agricole et, par là même, sous-tendre le relèvement et la sécurité alimentaire.


Pour réduire les risques de catastrophe et promouvoir des solutions écologiques, il faut s'attaquer aux causes profondes des catastrophes. Dans cette optique, le PNUE et le Centre pour les ressources naturelles et le développement ont lancé un programme d'enseignement novateur sur les catastrophes, l'environnement et la réduction des risques. Ce programme, qui est financé par l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, associe les études écosystémiques à la gestion des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques; il peut être incorporé à un large éventail de programmes de maîtrise. Dans les six mois qui ont suivi son lancement, ce

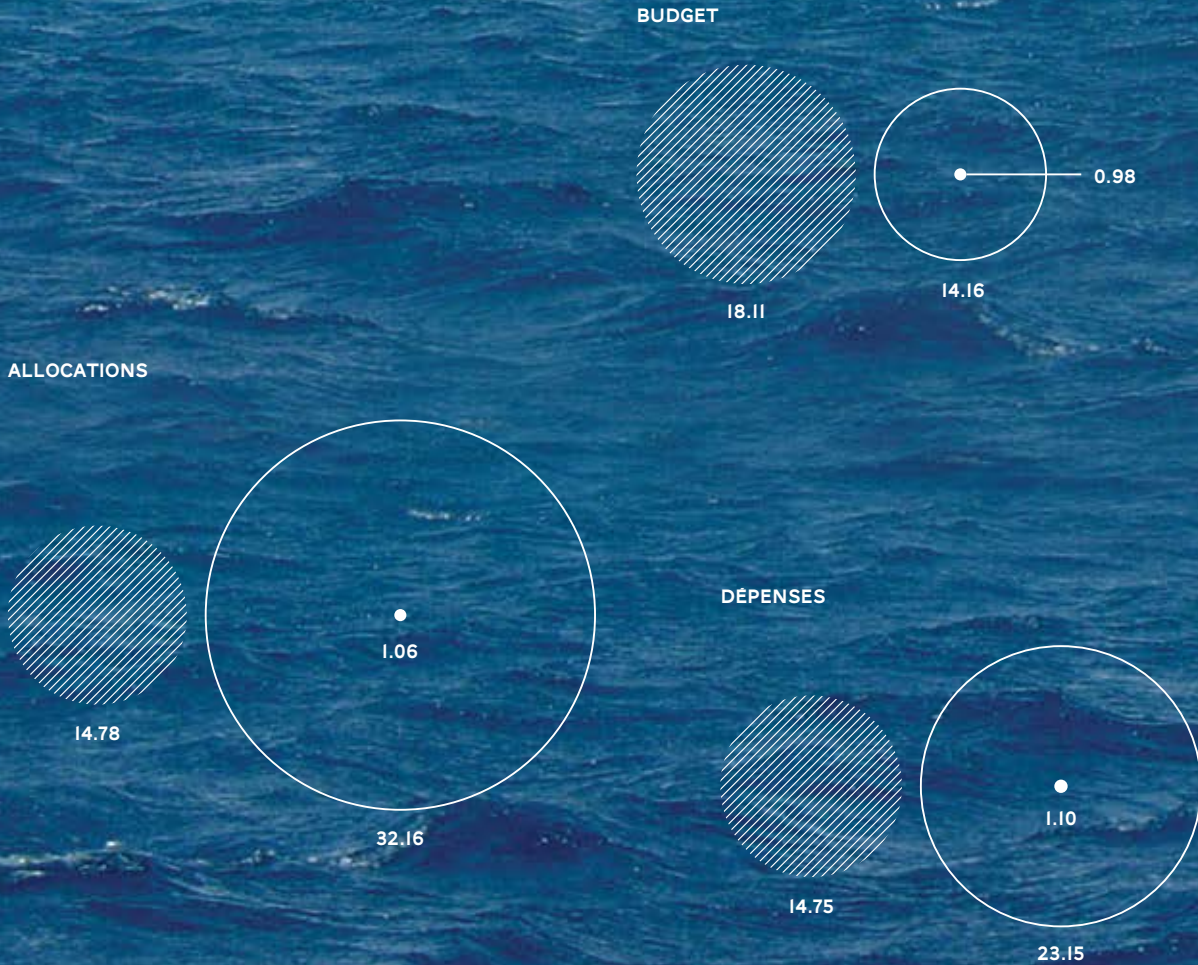
programme était enseigné dans 19 universités de 15 pays, notamment en Allemagne, en Égypte et en Indonésie.

Le PNUE a également fait paraître un ouvrage sur le rôle des écosystèmes dans la réduction des risques de catastrophe sous le titre *The Role of Ecosystems in Disaster Risk Reduction*, rédigé en collaboration avec l'Université des Nations Unies et la Commission de la gestion des écosystèmes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est le premier de ce genre à faire le tour de la question, en s'appuyant tant sur la recherche scientifique que sur l'expérience des praticiens. Cet ouvrage très complet sur les moyens d'améliorer la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes, qui sort à un moment opportun, a reçu l'aval de la Banque mondiale, d'importantes organisations de la société civile et d'éminentes institutions académiques.

Enfin, un site donnant aux usagers l'accès gratuit à des dizaines d'études de cas ainsi qu'à des matériels d'enseignement et de formation sur le rôle des ressources naturelles dans la consolidation de la paix a été lancé à l'occasion de la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé.

En 2014, le PNUE continuera de promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles pour aider à réduire au minimum les risques de catastrophe et de conflit dans le monde et contribuer ainsi à un avenir plus durable.

Ce ne sont là que quelques points phares du sous-programme, de nombreuses autres initiatives étant en cours. Pour en savoir plus, on pourra consulter le *rapport 2012-2013 sur la performance du programme* ainsi que la liste complète des projets relevant du sous-programme sur les catastrophes et les conflits, qui se trouve dans le rapport annuel 2013, sur le site www.unep.org/annualreport/2013 






DÉPENSES EN 2013

Le budget total du sous-programme sur la gestion écosystémique en 2013 était de 33,3 millions de dollars. Les allocations totalisaient 48 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 39 millions de dollars, soit 81 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars.

ORIGINE DES FONDS

-  Fonds pour l'environnement
-  Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées
-  Budget ordinaire

GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Favoriser le bien-être humain grâce à des écosystèmes en bonne santé

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) APTITUDE À INTÉGRER LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES DANS LE DÉVELOPPEMENT ●

Augmentation du nombre de mécanismes de planification du développement national qui considèrent que les services écosystémiques font partie du développement durable, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 14 | 19 | 22 |

EA (B) RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'UTILISATION DES OUTILS DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES ●

i) Augmentation du nombre de pays s'attaquant à la dégradation des écosystèmes en utilisant les outils de gestion des écosystèmes préconisés par le PNUE, avec son assistance.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 10 | 20 | 23 |

ii) Augmentation du nombre d'écosystèmes terrestres et aquatiques gérés de façon à préserver ou restaurer les services écosystémiques, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 8 | 18 | 17 |

EA (C) SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET FINANCEMENT ○

Augmentation du nombre d'instruments de planification nationaux et régionaux qui comportent des engagements et des objectifs en ce qui concerne l'intégration de la gestion des écosystèmes aux niveaux national, régional et sectoriel, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 6 | 16 | 6* |

* En l'absence de données, on a considéré que le chiffre atteint était le même que le chiffre de départ

Les écosystèmes, réseaux complexes et interdépendants d'organismes vivants et de ressources naturelles, jouent un rôle critique en participant au bien-être humain et en entraînant la croissance économique par le biais des services inestimables qu'ils fournissent tels que l'alimentation, l'eau de boisson et d'irrigation, la pollinisation et la régulation du climat. Pourtant, les sociétés humaines ont systématiquement malmené ces alliés naturels, traitant les forêts, les terres arables et les cours d'eau comme s'ils étaient inépuisables.

Alors que les changements climatiques commencent à se manifester de manière agressive, perturbant les régimes météorologiques et mettant davantage la pression sur les écosystèmes, il va devenir encore plus crucial de gérer durablement ces ressources naturelles. Il ne fait aucun doute que le programme de développement pour l'après-2015 ne pourra être mené à bien sans des écosystèmes en bonne santé et fonctionnant correctement. Le PNUE aide les gouvernements à conserver et gérer durablement les écosystèmes pour assurer le bien-être à long terme des populations et la croissance économique.



01

Mesurons ce que nous chérissons

Une bonne partie des travaux du PNUE consiste à fournir aux gouvernements les données scientifiques et le soutien dont ils ont besoin pour intégrer la valeur du capital naturel dans les politiques économiques et les politiques de développement, générant ainsi une croissance durable à long terme grâce à la conservation de ce capital.

En 2012, Rio+20 a assigné au capital naturel un rang de priorité plus élevé dans l'agenda mondial. Le PNUE et ses partenaires ont ainsi été amenés à lancer deux initiatives phares : le rapport sur l'indice de richesse globale qui montre que, par-delà le Produit intérieur brut (PIB) et ses limitations, dans de nombreux pays la croissance se fait au détriment des ressources naturelles en voie d'épuisement; et que la Déclaration sur le capital naturel, par laquelle 40 institutions financières se sont engagées à tenir compte du rôle du capital naturel dans l'essor de l'économie mondiale lorsqu'elles prennent leurs décisions d'investir.

Ce mouvement a pris de l'élan en 2013 lorsque la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), établie sous les auspices du PNUE juste avant Rio+20, est entrée dans sa phase de mise en œuvre. L'IPBES, qui compte désormais 118 États membres, s'est donné un ambitieux programme de travail quinquennal. Lors d'une réunion tenue en Turquie en décembre

2013, des engagements atteignant plus de la moitié de la totalité du montant requis, soit 43,5 millions de dollars ont été pris. L'IPBES a convenu de réaliser une série d'évaluations rapides portant sur la pollinisation et la production alimentaire, la dégradation des terres et les espèces envahissantes, qui démarreront toutes en 2014, dans le cadre de son mandat, qui est de donner aux décideurs des informations scientifiquement crédibles et indépendantes.

Tandis que l'IPBES commençait ses travaux, l'Initiative sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), commanditée en 2007 par le Groupe des Huit et cinq pays en développement, a déjà mis en évidence les dommages économiques qu'une gestion non durable des ressources naturelles peut infliger à l'économie mondiale. Un rapport réalisé en avril 2013 par la société Trucost, pour le compte de la Coalition TEEB pour les entreprises, a montré que les 100 premières externalités environnementales liées aux activités industrielles ou commerciales, qui ne sont pas prises en compte dans le coût des biens et services fournis, coûtent environ 4 700 milliards de dollars par an en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de pertes de ressources naturelles et de services écosystémiques.

Par ailleurs, une étude commanditée en février 2013 par la Convention de Ramsar sur les zones humides, au titre de la TEEB, a révélé que la moitié des zones humides de la planète ont disparu depuis le début du

« Comme le conseille un vieil adage : ' mesurons ce que nous chérissons '. Car bien que nous professions de chérir la biodiversité, peu de nations ont consacré ou acquis jusqu'ici les moyens nécessaires pour pouvoir la mesurer et l'évaluer correctement, ainsi que les services écosystémiques connexes. Remédier à cet état de fait est l'une des tâches prioritaires que la communauté internationale a assignées à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). »

Zakri Abdul Hamid, Président de l'IPBES

LES CINQ PREMIÈRES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES



1. ASIE ORIENTALE Centrales au charbon

Coût, impact : 361 milliards de dollars, gaz à effet de serre



2. AMÉRIQUE DU SUD Élevage du bétail et agriculture

Coût, impact : 312 milliards de dollars, utilisation des terres



3. ASIE ORIENTALE Métallurgie et sidérurgie

Coût, impact : 216 milliards de dollars, gaz à effet de serre



4. ASIE DU SUD Culture du blé

Coût, impact : 214 milliards de dollars, eau



5. AMÉRIQUE DU NORD Centrales au charbon

Coût, impact : 201 milliards de dollars, gaz à effet de serre

Source : Natural Capital at Risk: The Top 100 Externalities of Business (Le capital naturel en danger : les 100 premières externalités des entreprises)

01 – La nature fournit quantité de services à l'humanité, tels que le bois d'œuvre et les zones de frai dans les écosystèmes de mangroves.

02 – La bonne santé des écosystèmes océaniques est indispensable au développement durable.



02

XIXe siècle pour faire place à l'agriculture intensive, l'urbanisation et l'industrialisation, tout simplement parce que, d'un point de vue économique, elles sont essentiellement invisibles.

Les mentalités commencent toutefois à évoluer sous l'impulsion des travaux du PNUE, de la TEEB et de beaucoup d'autres. Des pays tels que l'Allemagne, le Brésil, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont entamé des études pour jauger et évaluer leur capital naturel, tandis que d'autres tels que le Bhoutan, l'Équateur, le Libéria, les Philippines et la Tanzanie se sont déclarés intéressés par la réalisation d'études préliminaires au titre de la TEEB. La Conférence d'octobre 2013 sur le suivi de la Déclaration de Gaborone adoptée à l'issue du Sommet sur la viabilité en Afrique, a convenu de commencer à attribuer une valeur monétaire aux bienfaits dispensés par les ressources naturelles, y compris les écosystèmes tels que les forêts, les pâturages et les récifs coralliens. Le PNUE a engagé des travaux pour l'ouverture d'un compte des ressources forestières au Gabon et pense achever ces travaux d'ici décembre 2014.

Les mesures d'incitation peuvent rapporter des dividendes

Les paiements pour services environnementaux et les incitations offertes aux agriculteurs et aux propriétaires terriens pour assurer une gestion durable des terres sont un outil essentiel pour ceux qui souhaitent conserver le capital naturel. Les travaux menés par le PNUE en 2013 tels que le Projet pour les services écosystémiques (ProEcoServ) a montré comment les services écosystémiques

pouvaient être intégrés dans les plans de développement traditionnels et les activités connexes. Des projets pilotes ont été lancés à cet effet en Afrique du Sud, au Chili, au Lesotho, à Trinité-et-Tobago et au Viet Nam. Au Sénégal, où le couvert forestier a diminué de 2,3 % par an entre 2000 et 2005, au rythme de 40 000 hectares par an, le PNUE a aidé à mettre au point un régime de taxation et un mécanisme de compensation de nature à contribuer à la gestion durable des écosystèmes de forêt.

L'eau, c'est la vie

Une très grande partie des richesses naturelles de la planète se trouve dans les mers, les océans et les eaux intérieures. Le PNUE s'occupe de la santé de ces écosystèmes de nombreuses manières. C'est ainsi que le Programme pour les mers régionales s'attaque à la dégradation des océans et des zones côtières en encourageant leur gestion et leur utilisation durables. Plus de 143 pays participent à 18 Conventions et Plans d'action pour les mers régionales. En 2014, une série d'activités de sensibilisation sont prévues pour célébrer le quarantième anniversaire du programme et accélérer la transition vers des océans plus sains et plus productifs. En 2013, le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres a ciblé les principales menaces qui compromettent la santé, la productivité et la biodiversité du milieu marin et côtier résultant d'activités humaines terrestres. Au travers d'efforts tels que ceux du Partenariat mondial sur la gestion des nutriments, l'Initiative mondiale sur les eaux usées et le Partenariat mondial sur les déchets marins, le Programme d'action mondial s'est efforcé de réduire la

« La Montañona est le poumon de Chalate et une source d'eau pour les 60 000 habitants qui vivent dans les sept municipalités qui constituent l'association communautaire de La Montañona. C'est une bénédiction pour Chalate et, par conséquent, une grande responsabilité pour nous qui devons prendre soin de la forêt. »

Rosa Cándida de Menjívar, Maire de Las Vueltas, La Montañona.

pollution provenant de l'excès de nutriments, des eaux usées et des débris marins. Les travaux menés en 2013 ont permis au Plan d'action pour le Pacifique du Nord-Ouest (NOWPAP) de développer la coopération concernant les déchets marins entre la Chine, le Japon, la République de Corée et la Russie et, avec le soutien du Programme d'action mondial, trois rapports sur les déchets marins ont été établis, y compris sur les meilleures pratiques pour la prévention des déchets marins de sources terrestres dans la région du NOWPAP.

Le Partenariat Espagne-PNUE sur les aires protégées à l'appui de l'initiative LifeWeb de la Convention sur la diversité biologique entend contribuer à la réalisation de l'Objectif 11 des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité convenus au titre de la Convention, à savoir faire en sorte que « d'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, soient conservées au moyen d'aires protégées ». Cette importante initiative est active depuis trois ans en Afrique, en Asie, et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'un des événements phares de l'année 2013 a été la réalisation d'une étude dans la zone de conservation du massif de La Montañona (El Salvador); selon cette étude, les bénéfices rendus par les services écosystémiques s'élevaient à 90 millions de dollars; cette activité a également permis d'enseigner aux exploitants agricoles des modes de production soucieux de l'environnement.

En vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, en 2013, le Gouvernement haïtien a créé, avec le soutien technique du PNUE, ses neuf premières aires marines protégées. Haïti était jusque là le seul pays des Caraïbes à en être totalement dépourvu. La mise en place de ce nouveau réseau d'aires marines protégées sous-tendra la croissance, la reproduction et la biodiversité.



03

À LA UNE

La Géorgie montre la voie en évaluant son capital naturel

LA GÉORGIE, NICHÉE AU cœur des montagnes grandioses du Caucase, est un joyau de la nature. Hérissée d'imposants pics enneigés, plus de 40 % de son territoire est couvert de forêts et elle peut s'enorgueillir de posséder plus de 26 000 cours d'eau, 260 lacs, et d'innombrables sources thermales et minérales bouillonnantes. Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, qu'elle fasse partie des 34 « points chauds de la biodiversité » dans le monde, selon l'organisation Conservation International.

Ce riche patrimoine naturel n'est pas seulement agréable à contempler. Les services écosystémiques qu'il fournit sont un puissant moteur de la croissance économique dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, le tourisme, l'exploitation minière et la foresterie. Ainsi, en Géorgie, le secteur agricole, qui dépend beaucoup de l'irrigation et de la fertilité des sols, emploie 53 % de la main-d'œuvre et est le principal mode de développement rural. C'est consciente de l'importance de ces services que la Géorgie a embrassé l'Initiative sur les écosystèmes et la biodiversité (TEEB), qui l'a amenée à réaliser, en partenariat avec le PNUE et le Fonds mondial pour la nature (WWF) une étude préliminaire qui, en octobre 2013, a mis en évidence la dépendance de ces cinq secteurs clés à l'égard du capital naturel.

« Ces services sont pour la plupart considérés comme gratuits et, de ce fait, ils sont sous-évalués voire ignorés dans la prise de décisions » déclare Mme Khatuna Gogaladze, Ministre géorgienne de l'environnement et de la protection des ressources naturelles. « La surexploitation de ce capital et l'injection d'investissements visant un rendement à court terme pourraient causer d'importantes pertes et une dégradation irréversible de ces ressources naturelles, ce qui irait résolument à l'encontre des principes du développement durable et entraverait la croissance économique du pays à long terme. »

Selon la Ministre de l'environnement,



04

les principaux facteurs qui menacent les écosystèmes dans son pays sont la destruction et la dégradation des habitats, causés par le développement des infrastructures, l'abattage du bois, la dégradation des systèmes hydrologiques, la pollution et le surpâturage – ce que confirment les conclusions de l'étude TEEB. Si l'économie géorgienne a connu jusqu'ici une croissance soutenue, avec une augmentation du Produit intérieur brut (PIB) de 6,2 % en 2012 selon le Bureau national de statistique, la Ministre estime que les indicateurs traditionnels de la croissance ne tiennent pas compte des dommages causés.

« Le PIB ne rend pas compte de la valeur réelle du capital naturel ni de l'importance de la contribution économique des écosystèmes, car les services écosystémiques sont essentiellement des biens publics sans marché et sans prix » fait-elle observer. C'est pourquoi leur perte est rarement détectée par les indicateurs économiques et les mesures d'incitation actuelles. Une utilisation non durable des ressources naturelles peut même provoquer une augmentation du PIB alors qu'en réalité le pays s'appauvrit. »

« En incluant la valeur de l'environnement dans les estimations de la richesse et les indicateurs macroéconomiques tels que le PIB, les gouvernements pourraient s'assurer que leurs stratégies de développement produisent une croissance durable et inclusive », ajoute-t-elle. Les résultats de l'étude préliminaire, qui devrait déboucher sur une étude exhaustive, ont été incorporés dans la Stratégie et le Plan d'action nationaux pour la diversité biologique de la Géorgie pour la période 2014-2020. Mme Gogaladze dit qu'elle compte sur la TEEB pour aider à élaborer des politiques axées sur le développement durable et susceptibles d'apporter des bénéfices économiques à moyen et à long termes.

« Il est dans l'intérêt tant des pays développés que des pays en développement de commencer d'inclure le capital naturel dans leurs politiques de développement et leur comptabilité nationale de manière à prendre leurs décisions en connaissance de cause », dit-elle. « Nous pensons que la Géorgie peut servir d'exemple à d'autres pays qui souhaiteraient se lancer dans le processus TEEB. »



05

Par l'intermédiaire du secrétariat de l'Organe de coordination pour les mers de l'Asie orientale (COBSEA), le PNUE a aidé plusieurs pays de la région (le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam) à se prémunir contre l'érosion côtière et l'élévation du niveau des mers. Le projet du PNUE a permis d'élaborer un document de référence visant à aider les pays à introduire les principes fondamentaux de la planification de l'aménagement du milieu marin et des zones côtières dans les procédures et processus actuels.

Une obligation morale

Préserver la biodiversité et les écosystèmes, ce n'est pas seulement en maintenir la valeur économique. L'humanité se doit, pour des raisons morales, d'atténuer autant que possible la menace que son expansion pourrait constituer pour d'autres formes de vie. Le PNUE parraine trois accords multilatéraux sur l'environnement qui contribuent à cet objectif : la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Les faits marquants concernant ces trois conventions en 2013 se trouvent à la page 36 du présent rapport.

En marge de ces conventions, le Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) – alliance mondiale parrainée par le PNUE et l'UNESCO – s'efforce de protéger les grands singes et leurs habitats forestiers en Afrique et en Asie. En mars, GRASP a lancé sous le titre *Stolen Apes* le premier rapport jugeant l'étendue et la portée du marché noir engendré par le commerce illégitime de certaines espèces (chimpanzés, gorilles, bonobos et orangs-outans). Selon ce rapport, près de 3 000 grands singes seraient arrachés chaque année à la vie sauvage par des activités illicites. Les liens entre ce commerce et d'autres réseaux

criminels internationaux sont aussi dévoilés dans ce rapport. GRASP s'efforce également de promouvoir la conservation dans les zones de conflit sensibles. C'est ainsi qu'il a lancé des projets tels que l'initiative transfrontière Taï-Sapo entre le Libéria et la Côte d'Ivoire pour protéger un complexe forestier qui abrite le chimpanzé occidental et d'autres espèces menacées d'extinction.

Se tourner vers l'avenir

En 2014, le PNUE continuera de militer pour une gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité partout dans le monde en poursuivant les initiatives en cours, notamment en publiant la prochaine édition du rapport sur l'indice de richesse globale afin que les gouvernements comprennent mieux qu'il est indispensable de changer la manière dont est mesurée la croissance économique afin d'y inclure la valeur du capital naturel.

De nouvelles initiatives s'accéléreront, comme par exemple celles portant sur le pastoralisme, qui a reçu peu d'attention et d'investissements jusqu'ici bien qu'il constitue une option écosystémique essentielle pour la gestion des terres, étant pratiquée sur de vastes étendues et contribuant au développement local et régional. En partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Alliance mondiale des peuples autochtones, le PNUE s'efforce de catalyser les réformes politiques qui feront du pastoralisme une composante essentielle de l'économie verte et qui lui permettront de remplir son potentiel social, économique et environnemental.

Ce ne sont là que quelques points phares du sous-programme, de nombreuses autres initiatives étant en cours. Pour en savoir plus, on pourra consulter le rapport 2012-2013 sur la performance du programme ainsi que la liste complète des projets relevant du sous-programme sur la gestion des écosystèmes, qui se trouve dans le rapport annuel 2013, sur le site www.unep.org/annualreport/2013 🌐

Au total, 22 218 grands singes, pour l'essentiel des chimpanzés, ont été arrachés à la vie sauvage depuis 2005.

L'habitat des grands singes disparaît à la cadence de 2 à 5 % par an.

Au rythme actuel, d'ici 2030 il ne restera plus que moins de 10 % de la superficie de l'aire de répartition.

Source : *Stolen Apes: The Illicit Trade in Chimpanzees, Gorillas, Bonobos and Orangutans*



06

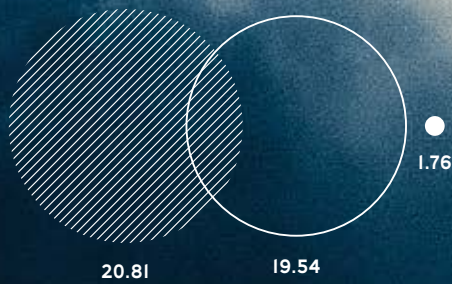
03 – La Ministre géorgienne de l'environnement, Mme Khatuna Gogaladze, s'est engagée à faire évaluer le capital naturel de la nation, menacé par le développement des infrastructures et l'exploitation forestière.

04 – La dégradation de l'habitat menace le capital naturel de la Géorgie

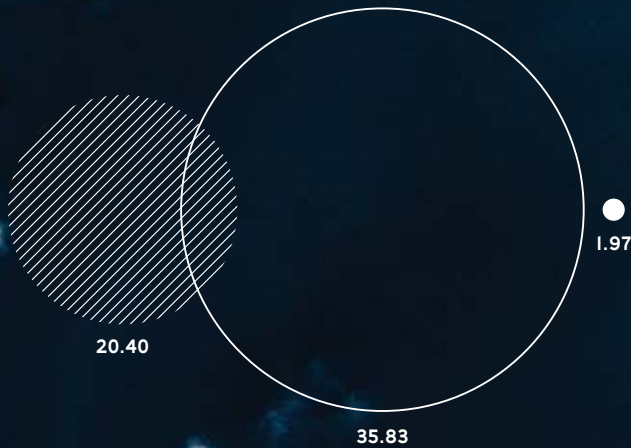
05 – Les grands singes à l'état sauvage disparaissent à une cadence alarmante à cause du marché noir

06 – Le pastoralisme devrait devenir un nouveau domaine d'intervention en 2014.

BUDGET



ALLOCATIONS



DÉPENSES






DÉPENSES EN 2013

Le budget total du sous-programme sur la gouvernance de l'environnement en 2013 était de 42,1 millions de dollars. Les allocations totalisaient 58,2 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 42,6 millions de dollars, soit 73 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars.

ORIGINE DES FONDS

-  Fonds pour l'environnement
-  Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées
-  Budget ordinaire

GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Renforcer la gouvernance mondiale dans un monde interdépendant

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) DÉFINITION DES POLITIQUES INTERNATIONALES ●

i) Augmentation du nombre de démarches coordonnées concernant les questions environnementales dont traite le PNUE qui sont traitées de façon complémentaire par d'autres organismes des Nations Unies et dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 10 | 13 | 14 |

ii) Augmentation du nombre des partenariats interinstitutions et des initiatives conjointes entre le PNUE et d'autres organismes des Nations Unies visant à traiter de questions environnementales complémentaires.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 30 | 35 | 34 |

iii) Augmentation du nombre d'activités de coordination concernant des questions environnementales examinées par le Groupe de la gestion de l'environnement, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et le Groupe des Nations Unies pour le développement qui font l'objet d'actions de la part d'organismes des Nations Unies partenaires.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 8 | 11 | 17 |

iv) Augmentation du nombre d'initiatives conjointes menées par les secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement et le PNUE ayant progressé vers des résultats environnementaux mesurables.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 25 | 27 | 30 |

EA (B) RENFORCEMENT DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ●

i) Augmentation du nombre d'États appliquant des lois qui leur permettent de mieux respecter les buts et objectifs convenus lors des conférences et sommets pertinents des Nations Unies ainsi que lors des conférences des Parties aux accords multilatéraux sur l'environnement, avec l'assistance du PNUE.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 16 | 21 | 22 |

ii) Augmentation du nombre d'organisations internationales ayant progressé dans la recherche de résultats environnementaux mesurables après avoir suivi les conseils du PNUE en matière de politique environnementale.

| BASELINE (2011) | TARGET (2013) | ACTUAL |
|-----------------|---------------|--------|
| 16 | 17 | 18 |

EA (C) INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT ●

i) Nombre de pays dotés de plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui intègrent la viabilité écologique.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 66 | 76 | 91 |

ii) Nombre de politiques nationales et sectorielles de développement et d'autres instruments nationaux et sectoriels de politique générale qui comportent des objectifs, des cibles et des actions visant à intégrer la viabilité écologique en faveur des pauvres.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 22 | 25 | 83 |

iii) Nombre de pays dotés de plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui témoignent de la façon dont les interventions environnementales peuvent concourir à la réalisation des objectifs de développement.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 0 | 3 | 25 |

EA (D) CONSOLIDATION DES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES POUR LA PRISE DE DÉCISIONS ●

i) Augmentation du nombre d'évaluations environnementales conduites par le PNUE ou avec son appui qui sont citées dans des publications universitaires, des revues de pointe ou d'autres médias pertinents.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 62 | 65 | 5,120 |

ii) Augmentation du pourcentage de chercheurs participant aux évaluations environnementales du PNUE qui viennent de pays en développement ou de pays à économie en transition.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 55% | 56% | 48% |

Pour pouvoir gérer les ressources naturelles riches et diverses de la planète, ainsi que les dangers qui menacent l'environnement, dans un monde globalisé où les nations, les économies et les peuples sont interdépendants, il faut des réponses plus fermes faisant intervenir un large éventail d'acteurs, à tous les niveaux – mondial, régional, national et local. Une gouvernance de l'environnement efficace à tous les échelons est cruciale pour susciter et coordonner ces réponses. De par son mandat, le PNUE doit être l'autorité mondiale suprême en matière d'environnement, chargée de promouvoir et renforcer cette gouvernance. À ce titre, le PNUE doit produire des évaluations scientifiques d'experts et aider les États Membres à s'acquitter de leurs obligations et à mettre en place des politiques, législations et institutions capables de placer la viabilité de l'environnement au cœur du développement.



01

La gouvernance internationale de l'environnement plus forte que jamais

Tout semble indiquer que la gouvernance internationale de l'environnement est en passe d'acquiescer un rang de priorité jamais égalé dans l'ordre du jour de la communauté internationale, ce qui est bon signe.

Suite à Rio+20, où les chefs d'État et de gouvernement ont convenu de renforcer et de revaloriser le PNUE, en 2013 celui-ci a organisé la première session du Conseil d'administration à composition universelle. À cette session, qui a marqué un tournant dans l'histoire du PNUE, les États Membres ont convenu de fonder l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui se réunira pour la première fois en 2014. En 2013 également, le PNUE a signé de nouveaux accords de coopération avec la Chine, l'Iran, l'Iraq et la Russie pour les assister dans leur transition vers une économie verte et, après quatre années de négociations soutenues par le PNUE, le premier accord multilatéral sur l'environnement à voir le jour depuis près d'une décennie, la Convention de Minamata sur le mercure, a été adoptée. (Pour plus de détails, voir le chapitre sur les substances nocives)

La science à la portée des responsables politiques

Des politiques et programmes de développement durable efficaces ne peuvent exister dans le vide. C'est pourquoi le PNUE s'efforce depuis des années de fournir aux gouvernements des données scientifiques de pointe afin de les aider à réduire la fracture science-politique. Cependant, malgré tous

les efforts du PNUE, l'accès à des données de qualité et à des connaissances solides est restreint par de nombreux facteurs, notamment le manque d'investissements et de mécanismes assurant l'échange périodique des données. Pour remédier à la situation, le PNUE a lancé « Le PNUE en direct », plateforme d'avant-garde dynamique, pour mettre à disposition en temps utile les données des sciences environnementales et les résultats des recherches. « Le PNUE en direct » s'appuie sur les services mondiaux et les données régionales, nationales et locales pour circonscrire les questions environnementales essentielles et émergentes et appuyer les évaluations intégrées et les analyses politiques.

« Le PNUE en direct » sera mis en place par étapes et sous-tendra les travaux d'évaluation du PNUE tels que l'établissement des rapports de la série L'avenir de l'environnement mondial et l'Annuaire du PNUE. La dixième édition de l'Annuaire du PNUE s'est penchée sur les changements rapides qui bouleversent l'Arctique et la minimisation des risques posés par les produits chimiques, soulignant, par exemple, que le recul de la banquise a atteint un record en septembre 2012 et qu'une action internationale coordonnée va s'imposer pour faire face aux répercussions de la fonte continue des glaces.

Le renforcement des accords multilatéraux sur l'environnement

Dès lors que le besoin d'agir est fondé scientifiquement, les gouvernements peuvent intervenir soit individuellement soit collectivement, d'une manière plus coordonnée, dans le cadre des accords

01 – Un iceberg à Disco Bay (Groënland). En 2013, la banquise arctique a atteint son plus bas record (Annuaire du PNUE 2013).

02 – Une femme dans une banque de gènes au Népal, où l'Initiative pauvreté-environnement s'efforce d'intégrer la viabilité environnementale en faveur des pauvres dans la politique du gouvernement.

multilatéraux sur l'environnement, qui ont pour but de rallier les nations autour des questions d'importance mondiale. En 2013, le PNUE s'est efforcé d'améliorer la cohérence au sein de la gouvernance internationale de l'environnement en coordonnant et en intégrant plus étroitement les travaux des principaux accords multilatéraux sur l'environnement. Dans le domaine des produits chimiques et des déchets, par exemple, des progrès ont pu être obtenus en incitant chaque pays à trouver les moyens de renforcer à long terme la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, en tirant mieux parti des synergies entre les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. (Pour plus de détails, voir la page 34)

Le PNUE s'efforce également de faire en sorte que les États disposent des capacités nécessaires pour s'acquiescer de leurs obligations au titre de ces conventions, notamment avec l'appui du projet de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement financé par l'Union européenne au profit des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui, fin 2013, est entré dans sa deuxième phase. Des travaux ont été entrepris en rapport avec le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, qui entrera en vigueur après le dépôt du nombre d'instruments de ratification nécessaire.

Par ailleurs, le PNUE s'est associé au Centre pour la coopération environnementale dirigé conjointement par la Chine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et au Centre de l'ASEAN pour la biodiversité, pour faire en sorte que les Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité des pays de l'ASEAN et de la Chine soient alignés sur les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité prévus dans le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 au titre de la Convention sur la diversité biologique. Le PNUE a également fourni une assistance technique pour l'élaboration et l'application



02

effective du droit de l'environnement. C'est ainsi qu'il a aidé le Soudan du Sud à mettre en place une législation générale en matière d'environnement accompagnée de lois sectorielles.

En plus du soutien qu'il continue d'apporter aux accords multilatéraux sur l'environnement dont il assure le secrétariat, le PNUE gère un portail d'information, InforMEA, qui aide les Parties à améliorer l'application de ces accords. Cette collaboration porte actuellement sur 43 instruments juridiques internationaux relevant de 17 secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement.

Les organismes des Nations Unies œuvrent de concert à l'intégration de l'environnement dans la planification du développement

Le soutien apporté aux pays pour les aider à renforcer la gouvernance de l'environnement revêt de multiples formes, l'une d'elle étant la coordination à l'échelle du système des Nations Unies en vue d'inclure l'environnement dans le développement national. Au nombre des outils utilisés pour ce faire il convient de mentionner les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), qui permettent aux organismes des Nations Unies de travailler ensemble au niveau des pays afin de soutenir les priorités nationales en matière de développement. En 2013, le PNUE a facilité l'élaboration de 11 plans-cadres; mis à la disposition de cinq équipes de pays des Nations Unies des évaluations, des données et des informations sur l'environnement; et organisé des activités de renforcement des capacités dans sept autres pays, en faveur des équipes de pays des Nations Unies et

des partenaires nationaux. Au Myanmar, par exemple, le partenariat de longue date entre le PNUE et ONU-Habitat a permis de mettre en place un programme conjoint sur l'adaptation aux changements climatiques, financé par l'Union européenne, qui s'échelonne sur quatre ans.

Par ailleurs, l'Initiative pauvreté et environnement, qui est un programme conjoint PNUE/PNUD, a continué d'encourager l'intégration d'objectifs de viabilité environnementale en faveur des pauvres dans les politiques de développement. En 2013, l'Initiative a lancé une nouvelle phase, qui portera sur la période 2013-2017, prévoyant un engagement plus profond et plus concret dans les 20 pays actuellement concernés par l'Initiative. Parallèlement, de nouvelles activités seront lancées au Guatemala, en Indonésie, en Mongolie, au Myanmar, au Paraguay et au Pérou. Plus de 80 plans et politiques de développement ont été réorientés vers des objectifs plus écologiques par les pays qui travaillent dans le cadre de l'Initiative. Dans 11 pays, une révision des politiques de développement a mené à une augmentation des allocations budgétaires en faveur des objectifs de l'Initiative pauvreté et environnement. C'est ainsi qu'au Malawi le budget du Ministère de l'environnement et des changements climatiques a été augmenté d'un tiers.

Un troisième projet essentiel à l'échelle du système des Nations Unies est l'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC), qui a marqué l'année dernière dix années d'activité au service de la région pan-européenne visant à intégrer les risques pour l'environnement communs à la région dans un cadre de coopération prévoyant une gestion conjointe des ressources. Au total, plus de 150 projets sur l'environnement et la sécurité ont été menés à bien en Asie centrale, en Europe de l'Est, en Europe du Sud-Est et dans le Sud du Caucase, dont près de 170 millions de personnes ont bénéficié.

Les efforts déployés par les gouvernements et le système des Nations Unies ne donnent toutefois pas une image exhaustive de l'ensemble des efforts fournis. La société civile, les entreprises et d'autres secteurs contribuent aussi, de manière non négligeable, à la gouvernance de l'environnement. Le Service des grands groupes et des parties prenantes du PNUE recherche les contacts avec ces groupes importants et cherche à s'inspirer de leur expérience et de leur savoir. Fin décembre 2013, 288 organisations avaient été accréditées auprès de ce service. En 2013, les grands groupes se sont appliqués à resserrer

« Le PNUE est parvenu à établir un forum de haut niveau pour discuter des problèmes qui touchent l'environnement et, en invitant les gouvernements à ratifier les accords multilatéraux sur l'environnement, il les a encouragés à prendre des mesures dans les principaux domaines. Il faut maintenant veiller à l'application de ces accords et c'est là que les institutions suprêmes en matière d'audit peuvent intervenir en contrôlant l'exécution du budget de la nation et les résultats des politiques gouvernementales. »

Alar Karis, Auditeur général de l'Estonie

encore leurs liens avec la société civile, et le PNUE a adopté une nouvelle méthode pour s'assurer que la politique d'engagement des parties prenantes reflète les vues, les besoins et les aspirations tant des gouvernements que de la société civile. Fin 2013, le Comité des représentants permanents du PNUE a commencé d'examiner le projet de politique, qui devrait être approuvé par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en juin 2014.

Les bienfaits d'un tel engagement sont clairement apparus lors de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud tenue au siège du PNUE à Nairobi, lorsque plus de 450 millions de dollars de contributions ont été annoncés par les investisseurs, les entreprises écologiques, les gouvernements et d'autres parties prenantes. La coopération Sud-Sud, c'est l'échange de ressources, de technologies et de connaissances entre pays en développement. Cette coopération s'est bien illustrée lors de l'exposition, puisque des accords ont été conclus en vue de projets très variés : implantation d'usines d'engrais organiques et projets d'énergies propres au Kenya; énergie solaire en Ouganda; et entreprises écologiques pour les femmes en Égypte.

Le droit au service de l'environnement

Rien, peut-être, ne démontre mieux la complexité de la gouvernance de l'environnement que la lutte contre la criminalité environnementale, qui suppose tout à la fois une bonne gouvernance, une



03



04

A LA UNE

D'éminentes personnalités se joignent à la lutte contre le trafic illicite des espèces sauvages

DEUX GRANDES VEDETTES internationales se sont jointes l'année dernière au mouvement de lutte contre le trafic illicite de l'ivoire, auquel des milliers d'éléphants d'Afrique sont sacrifiés chaque année, afin d'intensifier les efforts pour enrayer la demande.

Yaya Touré, talentueux footballeur ivoirien qui joue pour Manchester City, a été choisi par le PNUE comme Ambassadeur de bonne volonté en octobre 2013. Il s'est aussitôt engagé à lutter activement contre la recrudescence du braconnage.

Yaya Touré rappelle que l'équipe nationale de Côte d'Ivoire, « Les éléphants », tire son nom de ces magnifiques créatures, puissantes et majestueuses. « Pourtant », dit-il, « dans mon pays il n'en reste peut-être plus que 800 spécimens ». « Le braconnage met en péril l'existence même de l'éléphant d'Afrique », ajoute-t-il, « et si nous n'agissons pas dès maintenant nous pourrions bien contempler un avenir dont cette espèce iconique aura été totalement éliminée. »

La recrudescence du braconnage et la perte d'habitats sont en train de décimer les populations d'éléphants d'Afrique, en particulier dans les pays d'Afrique centrale. C'est ce qu'affirme un rapport ayant pour titre *Elephants in the Dust - The African Elephant Crisis* (Les éléphants à terre – La crise de l'éléphant d'Afrique), paru à Bangkok en mars à l'occasion de la session de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Ce rapport, produit par le PNUE, la CITES, l'UICN et le Réseau de suivi du commerce des espèces sauvages (TRAFFIC), indique que le trafic illicite de l'ivoire a triplé depuis 1998.

Les réseaux criminels sont responsables du trafic illicite de l'ivoire entre l'Afrique et l'Asie. Les saisies de grosses cargaisons d'ivoire à destination de l'Asie ont plus que doublé depuis 2009 et ont atteint un niveau record en 2011. Selon l'ONU, plus de 17 000 éléphants ont été abattus illégalement en 2011 rien que sur les sites sous surveillance. Les chiffres globaux pourraient être nettement supérieurs. L'étendue de ces pertes dépasse de beaucoup le taux de renouvellement de la population à l'état naturel, mettant les éléphants en danger d'extinction, particulièrement en Afrique centrale et occidentale.

La communauté internationale envisage actuellement des mesures pour remédier à la situation. Ces mesures devraient tendre à améliorer l'application des lois, renforcer les cadres législatifs nationaux et la formation des agents chargés de l'application des lois. Le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique gère, par l'intermédiaire du Fonds pour l'éléphant d'Afrique, coordonné par le PNUE, 11 projets couvrant 37 États africains de l'aire de répartition, qui comprennent des activités telles que l'érection de clôtures dans les réserves naturelles afin d'atténuer les conflits entre les hommes et les éléphants et la formation des gardiens de parcs pour qu'ils sachent se protéger de la brutalité des braconniers.

Réduire la demande est une autre manière de procéder. C'est ainsi que l'exposition « Wild and Precious », qui a été montée à Shanghai (Chine) et à Nairobi (Kenya), fait passer le message qu'en achetant de l'ivoire et d'autres produits de la faune sauvage au marché noir, on pousse à l'extinction de nombreuses espèces menacées. Li Bingbing, l'une des actrices chinoises les plus populaires, qui compte 20 millions de fans sur les réseaux sociaux chinois, a aussi usé de son influence en 2013 pour défendre la cause des éléphants.

« Les consommateurs asiatiques ne réalisent pas, pour la plupart, qu'en achetant de l'ivoire ils encouragent le trafic illicite d'espèces sauvages et ils ne sont guère conscients des conséquences de ce trafic », dit-elle. « En tant que citoyens du monde, nous devons prendre nos responsabilités en essayant d'en savoir plus sur l'impact des modes de vie que nous choisissons. »



05

« *Le pillage des ressources naturelles se révèle être rapidement un nouveau défi pour l'élimination de la pauvreté, le développement durable et la transition vers une économie verte inclusive. INTERPOL, de concert avec les organismes des Nations Unies concernés tels que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, sont en première ligne pour relever ce défi et le PNUE s'est engagé à soutenir leurs travaux ainsi que l'application du principe de la primauté du droit dans le domaine de l'environnement et du développement durable.* »

Achim Steiner, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE

La criminalité liée aux espèces sauvages représenterait chaque année entre 15 et 20 milliards de dollars. Elle est la quatrième cause mondiale de commerce illicite après la drogue, la traite des êtres humains et le commerce des armements.

Source : INTERPOL

03, 04 – Les Ambassadeurs de bonne volonté du PNUE, Li Bingbing et Yaya Touré, au Kenya pour attirer l'attention sur la recrudescence du braconnage des éléphants.

05 – La criminalité environnementale transfrontière est une préoccupation croissante. L'Initiative « Douanes vertes » dispense aux douaniers une formation qui leur permet de saisir de nombreuses substances illicites nocives pour l'environnement.

législation appropriée, la primauté du droit, des institutions fortes pour faire respecter la loi et assurer le contrôle aux frontières, et le respect et l'application des accords multilatéraux sur l'environnement.

Les travaux se poursuivent depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre de l'Initiative « Douanes vertes », qui comptera en 2014 une décennie de formation des douaniers à la détection du commerce illicite de produits réglementés par des conventions. La primauté du droit en matière d'environnement est en train de s'imposer et gagne du terrain à tous les niveaux. À Rio+20, plus de 250 présidents de cour, avocats généraux et auditeurs généraux ont adopté un ensemble de principes directeurs pour l'avancement de la justice, de la gouvernance et du droit au service de la viabilité de l'environnement. Les efforts pour s'attaquer à la criminalité environnementale, qu'il s'agisse de la contrebande de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, du commerce illicite de déchets dangereux, ou du commerce d'espèces en danger, ont depuis lors pris de l'envergure.

En novembre 2013, trois réseaux internationaux et régionaux ont, pour la première fois, uni leurs forces pour lutter contre les expéditions illicites de produits chimiques et de déchets vers l'Asie, à savoir le Réseau régional d'application des lois pour la lutte contre le commerce illicite de produits chimiques et de déchets dangereux en Asie (REN), le Réseau environnemental pour l'optimisation du respect de la réglementation sur le trafic illicite (ENFORCE) et le Réseau asiatique pour la prévention et le contrôle des mouvements transfrontières illicites de déchets dangereux. L'Asie est l'une des principales destinations pour le rejet de déchets dangereux et le principal producteur et consommateur mondial de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Le PNUE a amélioré les capacités de plus de 500 agents des douanes et développé la coopération en vue d'une application effective des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et aux déchets aux niveaux régional et national. Le PNUE a apporté son soutien à l'Organisation mondiale des douanes (OMD) dans le cadre de l'opération DEMETER III, qui visait des cargaisons maritimes illicites de déchets dangereux et d'autres déchets en provenance de l'Europe et d'autres régions, à destination de la région Asie-Pacifique. Plus de 7 000 tonnes de déchets illicites ont été saisies, comprenant des déchets dangereux, des pièces

automobiles et des pneus usés, des textiles et des déchets électriques et électroniques.

Par ailleurs, le PNUE et INTERPOL ont travaillé ensemble sur le projet d'assistance pour l'application des lois protégeant les forêts (LEAF), qui vise à lutter contre l'abattage illégal du bois mené par le crime organisé. La coopération s'est approfondie dans d'autres domaines tels que la lutte contre la recrudescence préoccupante du braconnage des éléphants. Ces sujets ont été abordés lors de la première réunion de haut niveau de ces deux organismes portant sur le respect et l'application des lois, tenue au siège du PNUE à Nairobi.

Vers une gouvernance plus forte

Le PNUE espère qu'au cours des prochaines années la tendance à améliorer la gouvernance de l'environnement va se poursuivre et s'accélérer, en particulier dans le domaine des produits chimiques et des déchets et de la lutte contre la criminalité environnementale. La ratification de la Convention de Minamata permettra à la communauté internationale de se mobiliser pour mettre un terme aux dangers que le mercure constitue pour la santé. Par ailleurs, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a convenu d'inscrire à l'ordre du jour de sa première session le trafic illicite d'espèces sauvages et de bois d'œuvre, en lui accordant un rang de priorité élevé, ce qui signifie, en clair, que par-delà les frontières, les gouvernements s'efforcent d'avoir une vision globale de cette question essentielle. Pour instaurer une gouvernance plus forte, il faudra le soutien et l'expertise des gouvernements, des organisations compétentes, du secteur privé et des personnalités engagées. Le PNUE, qui aborde une période où l'on s'attend à ce qu'il ait étendu ses ressources et son influence, entend redoubler d'efforts pour réunir ces divers acteurs et parvenir à une unité d'action qui devrait permettre de conserver l'environnement.

Ce ne sont là que quelques points phares du sous-programme, de nombreuses autres initiatives étant en cours. Pour en savoir plus, on pourra consulter le rapport 2012-2013 sur la performance du programme ainsi que la liste complète des projets relevant du sous-programme sur la gouvernance de l'environnement, qui se trouve dans le rapport annuel 2013, sur le site www.unep.org/annualreport/2013 📄

PARTENARIATS DU PNUE AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

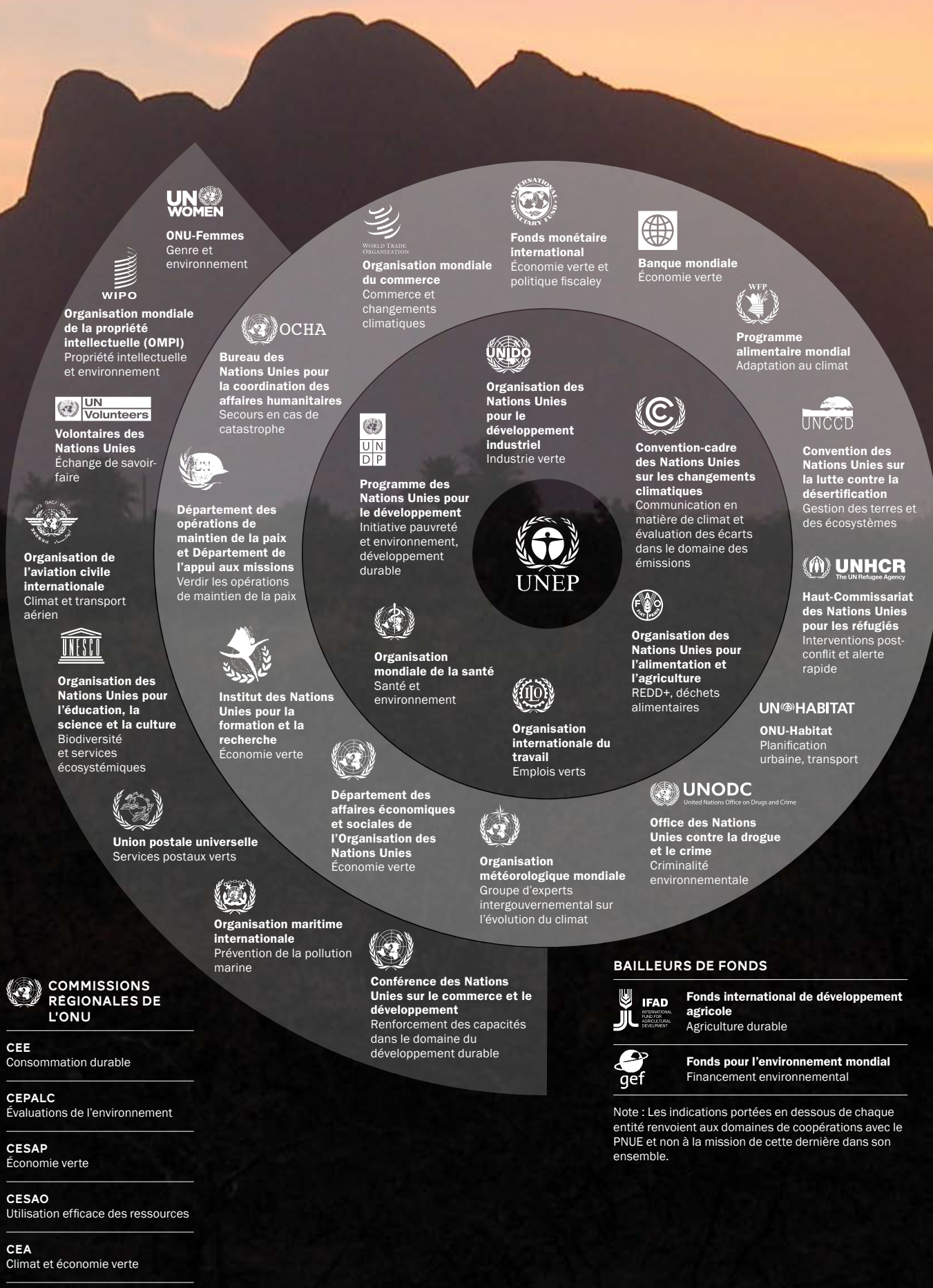
GRUPE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Créé en 2001, le Groupe de la gestion de l'environnement est l'organe de coordination à l'échelle du système pour les questions d'environnement. Présidé par le Directeur exécutif du PNUE et disposant d'un secrétariat assuré par le PNUE, il se compose de 47 membres provenant d'institutions spécialisées, de programmes et d'organes des Nations Unies, y compris les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement. Au nombre des questions abordées par le groupe en 2013 se trouvent la biodiversité, l'économie verte et la gestion de l'environnement à l'ONU. La gestion des substances chimiques a été approuvée comme nouveau domaine de coopération pour 2014-2015.

L'INITIATIVE ONU DURABLE

L'initiative ONU durable a été lancée en 2008 pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie de neutralité climatique de l'ONU, qui demande aux entités des Nations Unies de mesurer et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et d'étudier les possibilités de les compenser en commun. En 2013, elle a réussi à faire approuver un Plan stratégique pour la gestion durable de l'environnement à l'ONU après présentation d'une étude de viabilité sur la gestion de l'environnement dans le système des Nations Unies.

En conséquence, la plus haute instance de coordination du système des Nations Unies, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, a convenu, en avril 2013, que toutes les entités des Nations Unies devraient élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion durable de l'environnement. Depuis 2007, quasiment toutes les entités des Nations Unies ont mené des actions visant à réduire leur empreinte environnementale, plus de 10 organisations ont mis en place une stratégie de réduction de leurs émissions, six sont partiellement ou totalement neutres sur le plan climatique et cinq ont pris des mesures en direction d'une gestion durable de l'environnement.



Note : Les indications portées en dessous de chaque entité renvoient aux domaines de coopérations avec le PNUE et non à la mission de cette dernière dans son ensemble.

CONVENTIONS MONDIALES ADMINISTRÉES PAR LE PNUE EN 2013

CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES ET SES INSTRUMENTS

En 2013, la Convention sur les espèces migratrices a travaillé sur une série d'initiatives de conservation d'espèces migratrices terrestres, aquatiques et aviaires. En Inde, elle a, par exemple, aidé le Gouvernement à mettre fin à la chasse massive dont les faucons de l'Amour font l'objet, en les baguant pour pouvoir suivre leur migration vers l'Afrique australe et sensibiliser les communautés locales à l'importance au plan international du site d'escale situé dans le Nagaland. Elle a également lancé une étude cruciale sur l'aménagement des voies ferrées et des clôtures afin de permettre le passage des saïgas d'Asie centrale, qui sont en danger critique d'extinction. La reconstitution des effectifs de cette espèce, qui sont passés d'un million à moins de 50 000 dans les années 90, est entravée par des projets d'infrastructure bloquant leurs couloirs de migration.

Un Plan d'action international pour la conservation de la grue royale est en cours d'élaboration au titre de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie. Ces oiseaux qui se rencontrent dans 15 pays d'Afrique orientale et australe ont connu une baisse spectaculaire de leur population au cours des 10 dernières années et sont maintenant classés comme menacés dans la Liste rouge de l'UICN.

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

La seizième session de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) s'est accordée sur de nouveaux moyens d'assurer la légalité, la durabilité et la traçabilité du commerce d'espèces de faune et de flore de grande valeur, un tournant décisif dans les 40 années d'histoire de cette Convention. La Conférence a en outre ajouté des centaines de nouvelles essences, ainsi qu'un certain nombre d'espèces de tortues et une grande variété d'autres espèces végétales et animales aux listes de la CITES. Cinq espèces de requins et toutes les espèces de raies sont maintenant également soumises au régime mondial de réglementation du commerce au titre de la CITES. Sur le plan opérationnel, la validité de la Vision de la stratégie CITES a été prolongée de 2013 à 2020. Elle a également été modifiée pour inclure des mentions de la contribution de la CITES à la mise en œuvre des textes pertinents issus de Rio+20 ainsi qu'à la réalisation du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, y compris les objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants (adoptés à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique). Enfin, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 3 mars, jour anniversaire de l'adoption de la CITES, « Journée mondiale de la vie sauvage » afin de faire valoir et de mieux faire connaître la faune et la flore sauvages du monde.

PROTOCOLE DE MONTRÉAL RELATIF A DES SUBSTANCES QUI APPAUVRISSENT LA COUCHE D'OZONE

Adopté en 1987, le Protocole de Montréal est acclamé comme le traité qui a obtenu le plus de succès dans l'histoire des Nations Unies, ayant réussi à se faire universellement ratifier et à réaliser tous ses objectifs. Sa mise en œuvre a permis de réduire la production et la consommation mondiales de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) de plus de 98 %. Les SAO restantes, principalement des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), seront éliminées au cours des deux prochaines décennies au profit de solutions de remplacement à la fois respectueuses de la couche d'ozone et sans effet sur le climat. Comme les SAO sont également des gaz à effet de serre, il a été estimé que le Protocole de Montréal a empêché l'émission de plus de 135 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ dans l'atmosphère. Les Parties examinent donc maintenant la possibilité de gérer les hydrofluorocarbones (HFC), également nuisibles au plan climatique, qui sont utilisés en remplacement des HCFC. Les observations faites au niveau mondial continuent de montrer des baisses des concentrations atmosphériques de SAO en 2013.

Avec l'application des dispositions du Protocole, la couche d'ozone devrait retrouver son niveau d'avant 1980 vers le milieu du siècle. Cela permettra à la communauté mondiale de s'épargner des millions de cas de cancer de la peau et de cataracte et des milliers de milliards de dollars de dépenses de santé.

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

En 2013, la réalisation du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et de ses objectifs d'Aichi s'est poursuivie dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité. Des progrès ont été faits vers l'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, relatif à la Convention sur la diversité biologique. En 2013, 15 pays supplémentaires ont déposé leur instrument de ratification.

Le Protocole entre en vigueur 90 jours après que le cinquantième instrument de ratification a été déposé. L'année 2013 a également marqué le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole de Cartagena sur la biosécurité. Son Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation en est maintenant à 20 ratifications, la moitié du nombre nécessaire pour son entrée en vigueur. Le renforcement de l'appui au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 s'est poursuivi avec la mise sur pied du Forum SPANB. Cette initiative conjointe du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, du Programme des Nations Unies pour le développement et du PNUE fournit un espace en ligne pour l'échange de données d'expérience sur la création et la mise à jour de stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (SPANB).

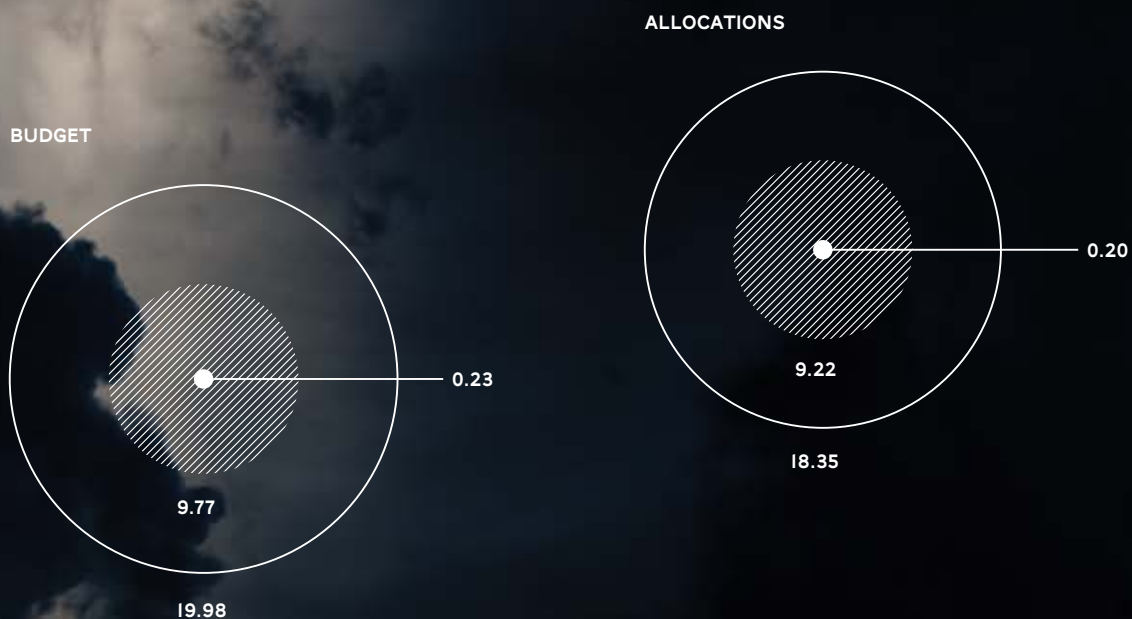
L'initiative Champions de la biodiversité lancée en 2012 a pris de la vitesse et sept autres initiatives s'y sont ajoutées, dont un engagement des Maldives à œuvrer à l'obtention du statut de réserve de biosphère.

CONVENTIONS DE BÂLE, DE ROTTERDAM ET DE STOCKHOLM

Les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ont marqué un tournant dans le processus de valorisation des synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement en tenant, pour la toute première fois, des réunions ordinaires conjointes de leurs Conférences des Parties en avril et mai 2013, afin de dynamiser la coopération et la collaboration entre ces conventions.

Les trois Conférences des Parties ont mis en place des groupes de contact conjoints pour promouvoir et renforcer la gestion des substances dangereuses tout au long de leur cycle de vie. Elles ont pris plus de 50 décisions de fond destinées à consolider la protection en matière de santé et d'environnement offerte par leurs conventions respectives. Les Parties à la Convention de Stockholm ont convenu d'inscrire l'hexabromocyclododécane (HBCD) à l'Annexe A de cette convention, ce qui en fait le vingt-troisième polluant organique persistant de la liste. Les Parties à la Convention de Bâle ont adopté un cadre pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux et autres déchets et ont convenu d'élaborer des directives techniques concernant les mouvements transfrontières de déchets d'équipements électriques et électroniques (DÉEE), le flux de déchets dangereux qui augmente le plus rapidement de par le monde. Les Parties à la Convention de Rotterdam ont convenu d'ajouter le pesticide azinphos-méthyl et les produits chimiques industriels pentabromodiphényléther, octabromodiphényléther et acide perfluorooctane sulfonique à l'Annexe III de la Convention. ☛

Le PNUE administre également 6 des 18 conventions relatives à des mers régionales qui sont passées en revue dans une autre section du présent rapport.



DÉPENSES



DÉPENSES EN 2013

Le budget total du sous-programme sur les substances nocives et déchets dangereux pour 2013 était de 30 millions de dollars. Les allocations totalisaient 27,8 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 21,3 millions de dollars, soit 77 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars.

ORIGINE DES FONDS

- Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées
- Budget ordinaire

SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCHETS DANGEREUX

Gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux;

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) GESTION RATIONNELLE AU NIVEAU NATIONAL ●

i) Augmentation du nombre de pays et de parties prenantes appliquant des politiques de gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux avec le concours du PNUE

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 162 | 172 | 171 |

ii) Augmentation du nombre de pays recourant à des incitations, à des politiques et à des pratiques commerciales pour encourager des méthodes et une production plus écologiques et réduire ainsi les rejets de produits chimiques nocifs et de déchets dangereux, de même que l'exposition à ces substances, avec le concours du PNUE

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 49 | 56 | 49 |

iii) Accroissement de l'appui fourni aux pays en développement pour évaluer, gérer et réduire les risques que présentent les produits chimiques et les déchets dangereux pour la santé humaine et l'environnement

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 65 | 76 | 76 |

EA (B) POLITIQUE INTERNATIONALE ET CONSEILS TECHNIQUES ●

i) Augmentation du nombre de gouvernements et d'autres parties prenantes affichant des réductions de leurs volumes de substances nocives et de déchets dangereux après avoir suivi les directives du PNUE et utilisé ses instruments pour évaluer, gérer et remplacer les produits chimiques dangereux et pour gérer les déchets avec son concours

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 40 | 72 | 72 |

ii) Augmentation du nombre d'organisations internationales, sous-régionales et régionales qui se conforment aux orientations du PNUE sur les substances nocives et les déchets dangereux avec le concours du Programme

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 0 | 8 | 10 |

iii) Augmentation du nombre de mécanismes décisionnels intergouvernementaux, régionaux et nationaux qui prennent en considération, traitent et suivent les incidences écologiques, économiques, sociales et sanitaires des substances nocives et des déchets dangereux avec le concours du PNUE

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 98 | 108 | 240 |

EA (C) POLITIQUES ET SYSTÈMES POUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES NOCIVES CONSTITUANT UN PROBLÈME MONDIAL ●

i) Conclusion, avec le concours du PNUE, d'un accord au niveau international sur les moyens de traiter le mercure

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| N/A | 1 | 1 |

ii) Augmentation du nombre de pays mettant en œuvre, avec le concours du PNUE, des systèmes et des politiques de contrôle pour satisfaire à leurs obligations internationales en ce qui concerne les substances nocives et les déchets dangereux

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 498 | 560 | 529 |

iii) Augmentation du nombre de pays ayant obtenu des réductions de leurs volumes de substances nocives et de déchets dangereux à la suite de l'adoption de systèmes et de mesures de contrôle avec le concours du PNUE

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 20 | 30 | 76 |

L'humanité dépend de plus en plus de produits faisant appel à des substances chimiques pour assurer son développement économique et améliorer ses moyens de subsistance. Toutefois, il ne faut pas que ces gains se fassent au détriment de la santé de la population et de l'environnement. Les effets préjudiciables de l'utilisation, de la production et de l'élimination non durables des substances chimiques sur les réserves d'eau, la sécurité alimentaire et la productivité peuvent également constituer un frein au développement. Il ne fait aucun doute que réduire les dangers et améliorer la gestion des produits chimiques font partie des éléments essentiels de la transition vers une Économie verte inclusive.

Le PNUE s'emploie à atteindre ces objectifs en réalisant des évaluations scientifiques, en mobilisant la communauté internationale face aux défis mondiaux et en aidant les gouvernements à élaborer des politiques appropriées de surveillance et de réglementation des substances nocives et des déchets dangereux.

Le mercure à la baisse

En 2013, le PNUE a fait des progrès sur tous les fronts dans le domaine des substances nocives et déchets dangereux grâce, en particulier, au rôle déterminant qu'il a joué dans l'établissement de la première convention mondiale sur la santé et l'environnement à voir le jour depuis près d'une décennie, ce qui non seulement a ouvert la voie à une action concertée sur un défi majeur mais a aussi donné une nouvelle impulsion à la coopération intergouvernementale en matière d'environnement.

Quatre ans après le début des négociations, qui avaient été mises en route à la vingt-cinquième session du Conseil d'administration du PNUE, en 2009, 92 pays et l'Union européenne ont signé la Convention de Minamata sur le mercure axée sur la réduction des émissions de ce métal toxique et l'élimination des produits qui en contiennent. Le mercure est une puissante neurotoxine qui, une fois rejetée dans l'atmosphère, cause une contamination globale des écosystèmes, des animaux et de la chaîne alimentaire humaine. Adopté le 10 octobre à Kumamoto (Japon), le traité porte le nom de l'endroit où, vers le milieu du XXe siècle, des milliers de personnes sont tombées victimes d'une intoxication au mercure due à des effluents industriels contaminés, dont les symptômes dévastateurs sont, depuis, appelés maladie de Minamata. Les principaux points saillants de la convention sont, entre autres, une interdiction de mettre de nouvelles mines en exploitation, la fermeture progressive de celles qui existent, des mesures de contrôle des émissions atmosphériques et une réglementation internationale de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or. Les États-Unis ont été le premier pays à ratifier le traité, qui a besoin de 49 autres ratifications pour entrer en vigueur.

Le PNUE s'emploie activement depuis une dizaine d'années à faire figurer le problème du mercure dans l'ordre du jour politique, comme le montrent son rôle dans le Partenariat mondial sur le mercure, qui pousse à l'action sur le terrain, et sa prise en charge aussi bien de l'organisation des négociations sur la Convention de Minamata que de la production de rapports tels que ceux de la série Évaluation mondiale du mercure. Il n'est donc que justice qu'il accueille le secrétariat de la convention.

Un des volets essentiels du travail du PNUE en 2014 et au-delà consistera à fournir l'aide scientifique, politique et pratique nécessaire pour traduire la convention en mesures concrètes. Il a d'ores et déjà commencé à

EVALUATION MONDIALE DU MERCURE 2013 DU PNUE

L'utilisation de charbon comme combustible et la déforestation produisent environ 735 tonnes de rejets atmosphériques et aquatiques de mercure par an.

Les rejets atmosphériques dus aux secteurs miniers et métallurgiques sont d'environ 348 tonnes par an.

Les activités d'extraction minière à petite échelle d'or sont responsables de plus de 35 % des émissions totales de mercure dans l'air et constituent une menace pour la santé de 10 à 15 millions de prospecteurs dans plus de 70 pays.

Les rejets atmosphériques et aquatiques causés par les activités humaines ont, au cours des 100 dernières années, doublé les quantités de mercure présentes dans les eaux océaniques jusqu'à une profondeur de 100 mètres.

s'attaquer à la réduction des quantités de mercure en circulation à l'aide de plusieurs des moyens spécifiés dans la convention, œuvrant à l'abandon progressif de l'utilisation d'amalgame dentaire en Afrique de l'Est, fournissant au Panama et au Mexique une assistance en matière d'établissement de plans d'action nationaux pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets et le stockage provisoire des quantités excédentaires de mercure, et aidant les intervenants du secteur indonésien de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or à réduire leur utilisation de mercure.

Le sans-plomb en vedette

L'histoire du PNUE montre que la coopération internationale, à travers des partenariats mondiaux et des conventions comme celle de Minamata, peut produire des résultats immédiats et remarquables. C'est par exemple ce qui a permis au PNUE de contribuer, par l'intermédiaire du Partenariat pour des carburants et véhicules propres, à faire quasiment cesser l'utilisation de carburants au plomb partout dans le monde. Au lancement du Partenariat pour des carburants et des véhicules propres, en 2002, près de la moitié des pays du monde utilisaient encore de l'essence au plomb. En octobre 2013, il n'en restait plus que six.

En 2013, le PNUE a conclu un accord avec un partenaire régional pour mettre au point une feuille de route pour des carburants propres à

« La Convention de Minamata protégera les populations et relèvera le niveau de vie de millions de personnes de par le monde, en particulier de celles qui sont les plus vulnérables. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU.

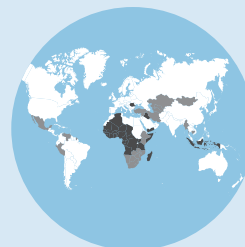


01

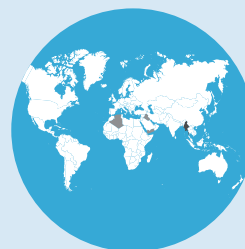
ÉLIMINATION DU PLOMB AU NIVEAU MONDIAL

Au lancement du Partenariat pour des carburants et des véhicules propres, en 2002, près de la moitié des pays du monde utilisaient encore de l'essence au plomb. En octobre 2013, il n'en restait plus que six.

2002



2014



● Au plomb ● Au plomb et sans plomb



02

l'intention de l'Asie et de l'Afrique du Nord, qui prévoit l'abandon de l'essence au plomb en Algérie, au Yémen et en Iraq. En Algérie, la production d'essence au plomb - qui n'a plus lieu que dans une seule raffinerie, les deux autres ayant cessé en 2013 - devrait s'arrêter complètement en 2015.

Le plomb reste toutefois un sujet de préoccupation. Plus de 90 ans après que la Ligue des Nations a appelé à leur interdiction, des peintures au plomb exposant les jeunes enfants et les femmes enceintes à des concentrations élevées de ce métal existent encore dans les pays en développement.

En octobre, l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb, une initiative conjointe du PNUE et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a organisé une Semaine d'action internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb destinée à faire mieux connaître le problème à travers des dizaines de manifestations tenues dans le monde entier. Dans le cadre de cette action, le PNUE a présenté les résultats d'une étude réalisée par ses soins, dont il ressort que les laques décoratives utilisées dans les pays en développement contiennent souvent des concentrations dangereuses de ce métal. La plupart des peintures analysées ne respectaient pas les normes réglementaires en vigueur dans les pays hautement industrialisés, avec des teneurs en plomb 16 à 160 fois plus élevées que la limite réglementaire la plus courante de 600 ppm.

Bien que ces faits montrent à l'évidence l'énormité du défi, il est important de noter que l'utilisation de peintures au plomb a complètement cessé dans 30 pays et que les résultats communiqués dans le rapport ont appelé l'attention des décideurs sur la nécessité de prendre des mesures supplémentaires. L'Alliance s'est fixé un objectif de 75 pays d'ici à 2015 et entend à cet effet intensifier ses activités visant à sensibiliser le public,

« L'intoxication au plomb demeure l'une des principales préoccupations en matière d'hygiène du milieu pour les enfants du monde entier, et les peintures au plomb constituent un facteur majeur d'intoxication potentielle. »

Dr. Maria Neira, Directrice du Département de la santé publique et de l'environnement de l'OMS.

LE SANS-PLOMB EN VEDETTE

L'exposition au plomb entraîne, chaque année, 600 000 nouveaux cas de déficiences intellectuelles chez les enfants.

L'intoxication au plomb se trouve à l'origine d'environ 143 000 décès par an.

Impact économique au niveau international de l'exposition des enfants au plomb : 977 milliards de dollars par an pour chaque pays à revenu faible ou moyen

Source : Organisation mondiale de la santé

01 - Le Directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner, et le Ministre japonais de l'environnement, M. Nobuteru Ishihara, déposant une gerbe de fleurs lors de l'ouverture de la Conférence diplomatique relative à la Convention de Minamata sur le mercure.

02 - Graffiti dessinés par des artistes kényens à l'aide de peintures sans plomb au siège du PNUE à l'occasion de la Semaine d'action internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb.

03 - Environ 3,5 milliards de personnes sont privés d'accès aux services essentiels de gestion des déchets, lesquels constituent une importante source d'exposition de la population à des produits chimiques et autres matériaux dangereux..



03

à encourager l'adoption de lois contre les peintures au plomb et à promouvoir des solutions de remplacement de ce métal.

Gestion rationnelle des produits chimiques

Il ne suffit toutefois pas de décourager l'utilisation des produits chimiques pour résoudre le problème. La plupart des produits chimiques actuels ne sont pas près de disparaître de la circulation et nécessitent donc d'être gérés. Au Sommet mondial pour le développement durable en 2002, les gouvernements ont convenu de faire en sorte que d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes qu'ils produisent sur la santé humaine et sur l'environnement soient réduits au minimum. Le PNUE a, au cours des deux dernières années, fourni à plus de 20 pays une assistance en matière de gestion rationnelle des produits chimiques. Cependant, le financement cohérent et adéquat requis pour assurer cette gestion continue, à ce jour, de manquer à l'appel. À la session du Conseil d'administration du PNUE en février 2013, les gouvernements se sont officiellement ralliés, après un processus complexe de mobilisation des États membres, à une approche intégrée du financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets. Il s'agissait là d'un progrès décisif dans les efforts visant à donner une plus grande priorité politique à cette question; le PNUE espère voir des améliorations rapides au plan du financement durable et adéquat et compte accroître le nombre de pays disposant d'une législation et d'instruments économiques appropriés.

Un des principaux organismes œuvrant à la réalisation de l'objectif à l'horizon 2020 est l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques qui, par le biais de son Programme de démarrage rapide, a aidé 104 pays dans leurs efforts d'amélioration de la sécurité chimique. Dans la période allant jusqu'en décembre 2013, elle avait reçu des annonces de contributions



04

A LA UNE

Réduire les effets du mercure dans l'extraction minière à petite échelle de l'or

BIEN QUE PLEINEMENT conscients des dangers posés par le mercure, des millions de petits exploitants de mines d'or à travers le monde continuent de l'utiliser pour séparer l'or du minerai, en général parce qu'ils n'ont guère d'autre choix.

Le mercure est ajouté au minerai et forme alors avec l'or un amalgame qui peut aisément être séparé du reste et compressé en une petite barre. L'amalgame est ensuite brûlé pour vaporiser le mercure et ne conserver que l'or. La vapeur de mercure, dangereusement toxique, est souvent inhalée par les mineurs et leurs familles, attendu que ces activités sont habituellement menées dans leurs maisons, ou par les marchands d'or qui traitent l'amalgame pour les mineurs avant d'acheter le métal ainsi obtenu.

« Lorsque vous brûlez l'amalgame... vous avez l'impression que votre tête va exploser et vous éprouvez des difficultés à respirer, » dit Bapak Amit, un chercheur d'or de Kalimantan central, en Indonésie.

Apprendre aux mineurs des techniques de recyclage simples peut toutefois considérablement réduire l'impact du mercure sur la santé humaine et sur l'environnement. Amit est l'un des nombreux mineurs à avoir bénéficié d'un projet conjoint du PNUE, de l'Institut Blacksmith et de la fondation Yayasan Tambuhak Sinta (YTS), financé par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement et destiné à former les mineurs à l'utilisation de meilleures techniques de récupération.

Le projet, qui comportait également des éléments de sensibilisation aux dangers du mercure, a rassemblé des représentants tant du

secteur minier que du gouvernement, en vue de l'élaboration d'un plan stratégique national. Il en est résulté une réduction d'environ 3 000 kg des rejets de mercure en une année.

Amit utilise maintenant une cornue, un dispositif piégeant les vapeurs de mercure dans un tube et les condensant dans un bac à eau. Ainsi, les vapeurs toxiques ne sont pas libérées et le mercure peut être réutilisé plusieurs fois, ce qui protège la santé du mineur et entraîne également des avantages financiers.

« Je n'avais même pas peur de brûler l'amalgame à l'intérieur de ma cabane. Je me sentais en sécurité, car je n'avais aucun symptôme, comme des difficultés à respirer, » dit Amit. « S'il y a de la fumée, c'est juste à cause de la chaleur; le mercure reste à l'intérieur. »

En Indonésie, le mercure coûte 1 800 000 roupies (environ 150 dollars) par kilogramme. Selon Abdul Samsuri, qui gère une boutique spécialisée dans le commerce de l'or appelée Toko Huda, un kilogramme d'amalgame peut contenir jusqu'à 500 g de mercure. En moyenne, il récupère environ un kilogramme de mercure chaque mois, à partir de l'amalgame qu'il brûle.

Samsuri, qui fait vivre sa femme et ses deux filles grâce à son commerce, souffrait de fréquents maux de tête avant de commencer à utiliser un condenseur à eau, qui piège les vapeurs de mercure dans une boîte en plastique et les re-condense sous forme liquide.

« C'est bon pour notre santé, et le mercure peut être recyclé, » dit-il. « S'ils (les mineurs) veulent l'acheter, nous le vendons moins cher ; s'ils demandent à l'avoir gratuitement, nous le leur donnons. »

Les économies de mercure donnent une idée des bénéfices énormes que l'on pourrait réaliser en intégrant de telles technologies dans le processus d'extraction minière à petite échelle de l'or partout en Indonésie et dans le monde entier, aidant ainsi les pays à respecter leurs obligations au titre de la Convention de Minamata. 🌱

d'un montant total de 35,7 millions de dollars et financé 159 projets. Cela a permis à des pays tels que le Cambodge, l'Ouganda et l'ex-République yougoslave de Macédoine d'incorporer la gestion rationnelle des produits chimiques dans leurs plans et budgets nationaux de développement. L'année dernière, le PNUE s'est par ailleurs associé au Sri Lanka dans le cadre du programme pour améliorer la prévention des accidents chimiques et la planification préalable dans ce pays, à la suite de trois accidents chimiques industriels à fortes répercussions. Il collabore également avec le Conseil international des associations de l'industrie chimique et a, en 2013, lancé des projets pilotes pour promouvoir la gestion de la sécurité chimique en Afrique. Ces projets, qui ont déjà suscité un intérêt massif dans les secteurs public, privé et universitaire, seront menés pendant deux ans au Ghana et au Kenya.

Des travaux sur les produits chimiques et les déchets dangereux ont également lieu dans le cadre des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. Le PNUE héberge le secrétariat conjoint de ces trois conventions et aide les pays à s'acquitter de leurs obligations à l'égard de celles-ci (les points essentiels de ces conventions sont présentés dans la section relative aux accords multilatéraux sur l'environnement, à la page 34).

Qui plus est, les flux de déchets sont une source importante d'exposition des personnes aux produits chimiques et autres matières dangereuses : pourtant, quelque 3,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des services essentiels de gestion des déchets. Le Centre international d'écotechnologie du PNUE et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ont publié en 2013 un ouvrage intitulé Directives pour établir des stratégies nationales de gestion des déchets : passer des défis aux opportunités, pour contribuer à faire avancer le processus de rectification de cette situation, et ils ont déjà commencé à appliquer les Directives en Asie. Le Cambodge et le Myanmar ont déjà demandé au Centre international d'écotechnologie de les aider à élaborer leurs stratégies nationales de gestion des déchets, et beaucoup d'autres sont à l'étude.

Garder les yeux sur l'objectif

Lorsqu'on s'attaque à des défis nouveaux et importants, il est également capital de ne pas perdre l'élan acquis sur des thèmes qui existent depuis des années et qui semblent largement résolus.

Les concentrations substances appauvrissant



05

la couche d'ozone présentes dans la haute stratosphère ont cessé d'augmenter grâce au travail fructueux accompli au cours des 26 dernières années par le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, qui est hébergé par le PNUE. Les chlorofluorocarbones, qui causaient des dégâts graves, ont été progressivement supprimés en 2010; mais le Protocole exige toujours l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), un des autres principaux coupables, couramment utilisé comme réfrigérant dans les climatiseurs, ainsi que celle d'autres substances comme le bromure de méthyle.

Dans le cadre du Programme d'aide au respect d'ActionOzone, le PNUE administre un certain nombre d'initiatives destinées à aider les pays en développement à remplir leurs obligations. En Asie occidentale, par exemple, le PNUE et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel encouragent le recours à des réfrigérants à faible potentiel de réchauffement global, tandis qu'en Jamaïque, le PNUE collabore avec le gouvernement pour remplacer le bromure de méthyle et garantir que la Jamaïque respectera pleinement l'échéance de 2015.

Le PNUE continuera d'avancer à grands pas dans la lutte contre les nombreux problèmes que pose actuellement dans le monde la gestion des produits chimiques, et de suivre de près les nouvelles questions afin de les intégrer à son programme de travail.

Ce ne sont là que certains des points saillants du sous-programme, mais beaucoup d'autres initiatives encore sont en cours. Pour plus d'informations, veuillez consulter le Rapport sur l'exécution du programme pour 2012-2013, et la liste complète des projets s'inscrivant dans le cadre du sous-programme « Substances nocives et déchets dangereux », qui se trouvent sur le site du Rapport annuel 2013 : www.unep.org/annualreport/2013 📄

04 – Chercheuse d'or indonésienne au travail, observée par sa famille.

05 – Des douaniers indonésiens inspectent une cargaison illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone.

LE PROTOCOLE DE MONTRÉAL ET ACTIONOZONE

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone est généralement considéré comme l'accord international le plus efficace en matière d'environnement, avec une réduction de plus de 98% de la production et consommation mondiales de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO).

Créé en 1991, le Programme ActionOzone du PNUE aide 148 pays en développement et pays à économie en transition à se conformer au Protocole de Montréal.

Au début des années 1990, un marché noir de chlorofluorocarbones (CFC) et autres SAO est apparu comme conséquence non intentionnelle des contrôles liés au Protocole de Montréal. Étant donné que les échéances des calendriers de réduction des HCFC et du bromure de méthyle approchent, et que l'offre mondiale de ces produits chimiques diminue, on s'attend à ce que le nombre des cas de trafic illicite augmente à nouveau.

Les hydrochlorofluorocarbones (HCFC) ont un potentiel de réchauffement global 700 à 2 300 fois plus élevé que celui du CO₂.

Le mécanisme informel de consentement préalable en connaissance de cause (iPIC) du programme ActionOzone du PNUE a été mis en place en 2006 pour empêcher le commerce illicite et indésirable de SAO, grâce à une meilleure mise en application des systèmes nationaux d'octroi de licences. Le mécanisme compte 89 membres, y compris les principaux pays producteurs/exportateurs comme la Chine et les pays de l'Union européenne.

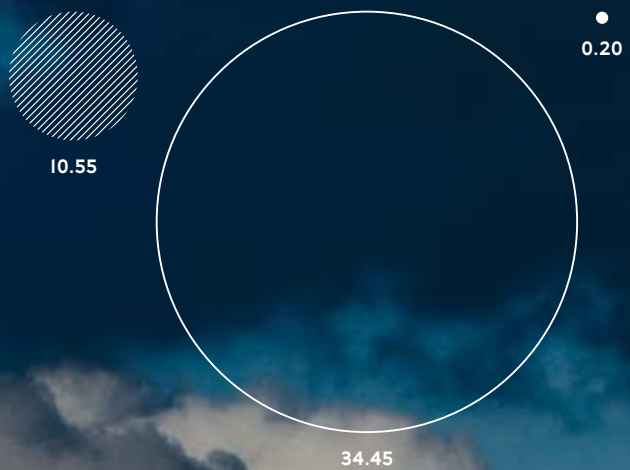
En 2013, ActionOzone a lancé la plateforme sécurisée en ligne iPIC pour donner aux pays participants accès aux données du mécanisme iPIC en temps réel.

Sur les 138 cas signalés par le biais du mécanisme en 2012, plus de 30 % ont été rejetés, ce qui a évité des échanges commerciaux illicites ou indésirables portant sur près de 1 000 tonnes de SAO comprenant des CFC, des HCFC et du tétrachlorure de carbone.

BUDGET



ALLOCATIONS



DÉPENSES






DÉPENSES EN 2013

Le budget total du sous-programme sur l'utilisation efficace des ressources était de 36 millions de dollars en 2013. Les allocations totalisaient 45,2 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 26,6 millions de dollars, soit 59 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars

ORIGINE DES FONDS

-  Fonds pour l'environnement
-  Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées
-  Budget ordinaire

UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES

Accélérer la transition vers des sociétés économes en ressources

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) UN PONT ENTRE SCIENCE ET POLITIQUE ●

Nombre accru d'études scientifiques, de rapports analytiques et d'alertes à la pénurie auxquels le PNUE a contribué qui sont utilisés et mentionnés par les gouvernements et les organisations du secteur public ou privé cibles

CHIFFRE DE DÉPART (2011) 100 000 téléchargements, 25 mentions

OBJECTIF (2013) 200 000 téléchargements, 50 mentions

CHIFFRE ATTEINT 1 000 000 téléchargements, 145 mentions

EA (B) ADOPTION DE MESURES STRATÉGIQUES ●

Nombre accru de gouvernements et d'organismes publics mettant en œuvre des politiques, des instruments économiques et des initiatives visant à optimiser l'utilisation des ressources et introduisant des éléments de viabilité écologique dans leurs économies

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 10 | 20 | 21 |

EA (C) AUGMENTATION DES PRATIQUES COMMERCIALES VIABLES DANS LES SECTEURS CLÉS ●

Nombre accru d'entreprises adoptant et investissant dans des modes de gestion et des technologies économes en ressources et dans des méthodes de production plus propres et plus sûres

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 60 | 70 | 82 |

EA (D) ENCOURAGER DES PRODUITS ET MODES DE VIE PLUS VIABLES D'UN POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE ●

i) Augmentation des ventes de produits, biens et services cibles, économes en ressources et respectueux de l'environnement

CHIFFRE DE DÉPART (2011) 52 milliards de dollars (aliments biologiques certifiés par des tiers) 160 000 certifications ISO 14001

OBJECTIF (2013) 60 milliards de dollars (aliments biologiques certifiés par des tiers) 180 000 certifications ISO 14001

CHIFFRE ATTEINT 62,9 milliards de dollars 250 972 certifications ISO 14001 à partir de 2011

ii) Nombre accru de gouvernements, de sociétés et d'associations de consommateurs ayant accès et utilisant les outils et supports de communication mis à leur disposition grâce à des initiatives appuyées par le PNUE et s'en inspirant pour acheter des produits, biens et services plus économes en ressources et plus respectueux de l'environnement

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 20 | 40 | 59 |

Les modes de production et de consommation actuels épuisent les ressources de la planète et sont en partie responsables de la dégradation marquée de l'environnement, laquelle affectera la croissance et la viabilité à long terme de l'économie, et contribuera aux inégalités dans le monde. Avec une population qui devrait passer de sept à neuf milliards de personnes d'ici 2050, et l'intensification de la demande que cela implique, la production et la consommation inefficaces des ressources naturelles et le gaspillage qui en découle ne peuvent continuer.

Le sous-programme du PNUE « Utilisation efficace des ressources » a pour objectif de veiller à ce que les ressources naturelles soient exploitées d'une manière plus viable pour l'environnement, en les dissociant de la croissance économique et en optimisant les bienfaits pour la société.



01

Renforcement de la base de données factuelles

Pour démontrer les avantages d'une utilisation efficace des ressources, la science doit permettre une meilleure compréhension de l'impact sur nos ressources des modes de production et de consommation, et offrir des solutions plus durables. Une grande partie de ces connaissances scientifiques plus approfondies émanent du Groupe international d'experts sur la gestion durable des ressources (IRP) créé en 2007. Rien qu'au cours de la période 2012-2013, plus de 120 références à l'utilisation des conclusions de l'IRP par des gouvernements, banques et organisations régionales ont été enregistrées, soulignant par là sa pertinence.

L'IRP a publié en 2013 trois études scientifiques pour inciter à la prise de dispositions supplémentaires. Le rapport intitulé « Découplage au niveau des villes : le flux des ressources urbaines et la gouvernance des réformes de l'infrastructure » a montré comment le fait d'investir dans les villes, dans des infrastructures durables et dans des technologies économes en ressources peut assurer la croissance économique avec des taux inférieurs de dégradation de l'environnement, réduire les gaz à effet de serre et améliorer la qualité de vie. Les rapports intitulés « Metal Recycling: Opportunities, Limits, Infrastructure and Environmental Risks » et « Challenges of Anthropogenic Metals Flows and Cycles » démontrent que de meilleures pratiques de recyclage des produits complexes contenant des métaux sont nécessaires pour réduire l'impact de l'extraction primaire sur l'environnement et entraîner une diminution significative de la consommation d'énergie. Les conclusions du Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources sont complétées par des évaluations régionales et nationales sur les flux

des matières et la productivité des ressources, avec publication en 2013 des rapports du PNUE sur la Chine, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Les bons outils dans les bonnes mains

Même s'ils disposent des bonnes informations, les décideurs doivent avoir accès aux méthodologies et outils appropriés pour élaborer des stratégies permettant une utilisation efficace des ressources. Le PNUE dirige de nombreuses initiatives pour garantir que ce soit le cas.

Les travaux liés au Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10 YFP), adopté lors de la Conférence Rio+20 organisée par le PNUE, se sont accélérés en 2013, en prévision du lancement de ses cinq premiers programmes. Outre la désignation par plus de 110 pays d'un correspondant national chargé d'appuyer la mise en œuvre, des centaines de personnes clés se sont réunies aux quatre coins de la planète pour jeter les bases des actions à mener en matière de pratiques responsables de passation de marchés, d'information des consommateurs, de tourisme durable, de bâtiments et constructions durables, de modes de vie durables et d'éducation au développement durable. Le Programme SWITCH-Asia, un projet financé par l'UE qui vise à soutenir une consommation et une production durables, a appuyé ce processus alors même qu'il entreprenait ses propres démarches pour accélérer la mise en œuvre, avec par exemple la création d'un centre au Pakistan.

En 2008, le PNUE a lancé son Initiative pour une économie verte, pour refocaliser l'économie mondiale d'une économie brune à une économie verte, afin de susciter une réelle croissance, combattre le changement climatique et provoquer des créations d'emploi. En l'espace de seulement six ans, cette petite graine a grandi jusqu'à devenir partie intégrante du discours mondial à tous les échelons des gouvernements, des entreprises et de la société civile. Le PNUE fait progresser le mouvement par le biais du Partenariat mondial pour l'action sur l'économie verte (PAGE) – un partenariat conclu avec l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUUDI) et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche. Le PAGE, lancé en réponse aux résultats de Rio+20, soutiendra au cours des sept prochaines années 30 pays dans l'élaboration de stratégies pour la création d'emplois, la

SUCCÈS DE L'ÉCONOMIE VERTE

Égypte : 60 000 tonnes de CO₂ récupérées chaque année par le biais d'un programme de mise au rebut et de recyclage des véhicules

Kenya : La tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables devrait produire une capacité d'énergie renouvelable de 1300 MW

Brazil : L'urbanisme vert mis en pratique à Curitiba a permis une consommation de carburant de 30 % inférieure à celle d'autres grandes villes

Source : Rapports du PNUE sur l'Économie verte

« Comme les populations dans les économies émergentes adoptent des technologies et des styles de vie similaires à ceux des pays de l'OCDE, les besoins mondiaux en métal seront trois à neuf fois plus élevés que le volume de l'ensemble des métaux actuellement utilisés dans le monde ».

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et directeur exécutif du PNUE Achim Steiner.



02

« Les questions relatives à l'environnement comptent parmi les priorités les plus élevées de la Mongolie. Au cours des sept ou huit dernières années, nous avons bénéficié d'une forte croissance, et il est important que nous instaurions de bons principes de base pour la croissance verte et l'économie verte. »

Madame Sanjaasuren Oyun, ministre de l'Environnement et du Développement vert de la Mongolie.

promotion de technologies propres, et la réduction des risques écologiques et de la pauvreté.

En juin, la Mongolie a été le premier pays à souscrire au PAGE, et elle s'est engagée à mettre en œuvre des politiques qui la mèneront sur la voie du développement vert. En outre, les Émirats arabes unis ont organisé la première Conférence du PAGE à Dubaï en mars 2014, afin d'examiner comment des économies plus vertes peuvent contribuer au programme de développement durable de l'après-2015.

Grâce aux services consultatifs du PNUE sur l'économie verte et la production et la consommation durables, la capacité des gouvernements à gérer les ressources et à tenir compte de la viabilité de l'environnement a été renforcée dans 42 pays au cours des deux dernières années, et dix de ces pays — dont la Chine, la Barbade et l'Afrique du Sud — ont adopté ou mis en œuvre des politiques dans ce sens.

Il existe de nombreux autres programmes de soutien stratégique, dans le domaine du commerce par exemple : le rapport intitulé « Green Economy and Trade – Trends, Challenges and Opportunities » a identifié des possibilités de commerce durable dans six secteurs économiques clés. Le PNUE entreprend actuellement des projets pilotes sur le plan national au Ghana, au Pérou et au Vietnam, pour répertorier et explorer les possibilités dans les domaines de l'énergie solaire, des produits BioTrade et de l'aquaculture.

Face à la rapide urbanisation, il est plus que jamais nécessaire de mener une action coordonnée pour garantir la pérennité des zones urbaines. C'est dans cette optique que l'Initiative mondiale pour des villes économes en ressources a conduit une enquête dans plus de 100 villes, afin de mieux comprendre les besoins des villes et leur perception d'une gestion efficace des ressources. Le PNUE et ONU-Habitat collaborent également sur

l'intégration d'une perspective urbaine dans l'élaboration des politiques environnementales à tous les niveaux et travaillent à la définition d'une position commune sur la résilience et l'utilisation efficace des ressources dans le contexte urbain, en s'appuyant sur les avantages comparatifs de chacune des agences.

Engager la participation du secteur privé

Aider le secteur privé à comprendre l'impact négatif que la raréfaction des ressources aura sur les entreprises est tout aussi essentiel. Dans le cadre de ce processus, le PNUE a lancé GEO-5 pour les Entreprises : Incidences d'un environnement en mutation sur le secteur des entreprises. Le rapport explique pourquoi il est rentable de tenir compte des coûts et opportunités des changements environnementaux dans les stratégies de l'entreprise. À la fin de l'année, le rapport avait été téléchargé 572 060 fois, mettant en évidence l'engagement croissant des milieux d'affaires. Entretemps, l'initiative gouvernementale « Groupe des amis du paragraphe 47 » du Document final de Rio+20, dont le PNUE et l'Initiative mondiale sur les rapports de performance assurent le secrétariat, a continué de promouvoir la communication par les entreprises d'informations concernant la viabilité à long terme de leurs activités. En 2013, les représentants gouvernementaux du groupe sont passés de quatre à neuf.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle pivot dans les économies. Le nombre des membres du Réseau mondial pour une production propre et économe en énergie a progressé de 30 % et s'élève maintenant à 55 institutions issues de 34 pays, ce qui illustre la pertinence de son soutien aux PME. Le PNUE renforce également son rôle dans la diffusion de pratiques et technologies pour l'éco-innovation, ainsi qu'illustré par la tenue récente d'une table ronde à Hanoi, au Vietnam, laquelle a réuni plus de 300 experts d'Asie et d'Europe afin d'identifier des solutions efficaces et éco-innovantes pour les chaînes logistiques agroalimentaires.

Dans le sillage de la crise financière mondiale, il apparaît de plus en plus clairement que le système financier doit adopter une approche viable pour effectuer la transition vers une économie verte, à faible émission de carbone. L'Initiative de financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, un partenariat entre le PNUE et plus de 200 institutions, dont des banques, des assureurs et des gestionnaires de fonds, travaille pour atteindre cet objectif. En



03

LE RIZ

Utilise 34-43 % de l'eau d'irrigation disponible dans le monde

Est responsable de 5 à 10 % des émissions mondiales de méthane

Représente plus de 20 % de l'apport calorique quotidien de 3,5 milliards de personnes

Source : Plateforme pour une production rizicole durable

01 – En 2013, le Groupe d'experts international pour la gestion durable des ressources a mis en exergue l'énorme potentiel du recyclage des métaux issus des déchets électroniques.

2 – La Mongolie, premier pays à signer le Partenariat mondial d'action pour l'économie verte, a également accueilli la Journée mondiale de l'environnement 2013, axée sur la campagne Pensez, Mangez, Préservez, qui vise à réduire le gaspillage alimentaire. Des centaines d'autres célébrations ont eu lieu à travers le monde dans des villes comme Portland, aux États-Unis, et Bruxelles, en Belgique.

03 – Le PNUE vise une production rizicole durable, car c'est l'une des principales cultures vivrières du monde.



04 - Caborca, l'un des plus célèbres fabricants de bottes de cowboy du Mexique, a fait appel aux services de consultants formés par l'UNEP pour écologiser ses opérations et s'aligner sur les critères du label écologique de l'UE. « Avec la nouvelle approche issue de ce projet, nous sommes à même de réduire la consommation des ressources, parce que nous avons modifié notre façon de penser » a déclaré Luis Angel Sanchez-Ramirez, Directeur général de Caborca.

2013, le nombre d'assureurs, d'organismes du marché de l'assurance et d'organisations internationales soutenant les Principes pour l'Assurance Responsable a plus que doublé, atteignant 67 — y compris des compagnies d'assurance représentant plus de 8 milliards de dollars en actifs.

À la table ronde mondiale de l'Initiative de financement du PNUE à Beijing en novembre 2013, plus de 400 personnes clés se sont réunies pour imprimer une impulsion plus marquée au renforcement de la durabilité du secteur financier. Suite à la table ronde, le PNUE a décidé de mener une enquête sur 18 mois, qui s'étendra jusqu'à mi-2015, pour identifier les meilleures pratiques actuelles, catalyser la nouvelle pensée et présenter une série d'options pour promouvoir un système financier durable.

La production alimentaire a aussi un impact majeur sur l'environnement et, au sein de ce secteur, la riziculture fournit des moyens de subsistance à plus d'un cinquième de la population mondiale. La Plateforme pour une production rizicole durable, réunie conjointement par le PNUE et l'Institut international de recherche sur le riz, élabore actuellement une méthodologie qui sera mise à l'essai au cours des deux prochaines années, axée sur les exploitations agricoles pour une production rizicole durable, et accompagnée de mécanismes d'incitation liés à son application.

Enfin, dans le secteur du bâtiment et de la construction, l'Initiative « Bâtiments durables et climat » soutient la communication sur les initiatives de construction économes en énergie dans sept pays, dans le cadre du soutien à l'évolution des politiques dans le secteur de la construction.

Changer les modes de consommation

Mais les gains au niveau de l'utilisation efficace des ressources dans tous les secteurs susmentionnés peuvent être annulés par des modes de consommation non durables, et le PNUE s'efforce donc d'inciter les consommateurs à tous les niveaux à être plus attentifs à leurs habitudes et à effectuer des changements.

En tant que consommateurs institutionnels, les pouvoirs publics peuvent agir comme moteur du changement en modifiant leurs propres procédures de passation de marchés. Quatre pays soutenus par le PNUE mettent actuellement en œuvre leurs plans d'action pour des pratiques durables de passation des marchés publics, tandis que l'Initiative



05

internationale pour les pratiques durables de passation des marchés lancée à Rio+20, qui regroupe 61 organisations et pays, soutient l'adoption de ces Pratiques durables dans le monde entier. Des accords sont en cours d'élaboration avec neuf pays pour mobiliser un soutien accru en faveur des travaux sur les pratiques durables et l'écoétiquetage.

Un autre projet important est en cours au Brésil, pays hôte de la Coupe du Monde de la FIFA 2014, ainsi que des Jeux olympiques et paralympiques de 2016. Parmi les nombreuses activités entreprises figure une nouvelle édition de la campagne « Passeport vert » du PNUE, prévue spécialement pour la Coupe du Monde et destinée à promouvoir une consommation responsable parmi les supporters. Le PNUE aide aussi le Gouvernement à intégrer dans les manifestations des pratiques responsables de passation des marchés.

Fournir des informations compréhensibles et vérifiables sur la durabilité des produits est également nécessaire pour guider les consommateurs ; c'est pourquoi un effort important a été fourni pour renforcer les capacités des pouvoirs publics et des parties prenantes en matière d'empreinte écologique, qui a abouti au renforcement des capacités dans 18 pays. En Inde, les parties prenantes ont déjà mis au point une feuille de route nationale sur l'Analyse du Cycle de Vie.

Concernant la sensibilisation du public, le PNUE, de concert avec la FAO et quelque 30 autres partenaires, a lancé « Pensez.

05 – Gisele Bündchen, Ambassadeur de bonne volonté du PNUE, arbore un T-shirt *Pensez. Mangez. Préservez* avant son passage dans *The Today Show*.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un tiers de la production alimentaire mondiale est perdu ou gaspillé, ce qui représente 1,3 milliard de tonnes au total.

Dans les pays industrialisés, les détaillants et les consommateurs jettent environ 300 millions de tonnes d'aliments comestibles

Cela représente plus que la production alimentaire totale nette de l'Afrique subsaharienne et pourrait nourrir les quelque 900 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde

Source : FAO

Mangez. Préservez – Dites non au gaspillage alimentaire », une campagne de grande envergure visant à réduire la perte et le gaspillage des aliments tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le PNUE et ses partenaires ont organisé des dizaines de manifestations au cours desquelles des repas constitués d'aliments jetés pour raisons esthétiques ont été servis — notamment lors du Conseil d'administration du PNUE.

Aller de l'avant

Les quelques années à venir promettent d'être extrêmement intéressantes car les initiatives mises sur pied, comme 10YFP, PAGE et le travail de l'Initiative de financement du PNUE avec le secteur financier, prendront de l'ampleur et commenceront à livrer des résultats. Par le biais de ces projets et d'autres efforts, le PNUE continuera d'encourager la communauté internationale dans la direction d'une production et consommation réellement durables, contribuant ainsi à garantir que les citoyens du monde ont un accès juste et équitable aux ressources à notre disposition.

Ce ne sont là que certains des points saillants du sous-programme, mais beaucoup d'autres initiatives encore sont en cours. Pour plus d'informations, veuillez consulter le Rapport 2012-2013 sur l'exécution du programme, et la liste complète des projets s'inscrivant dans le cadre du sous-programme « Utilisation efficace des ressources », qui se trouvent sur le site du Rapport annuel 2013 : www.unep.org/annualreport/2013

06 – Un bol de fraises que l'on laisse pourrir dans le cadre de l'exposition photo « One Third » (Un Tiers), conçue pour attirer l'attention sur le gaspillage alimentaire..



A LA UNE

Le PNUE aide la Bank of America à réduire le gaspillage alimentaire

RÉDUIRE LES 1,3 MILLIARDS de tonnes de nourriture gaspillées ou perdues chaque année exige que tout le monde fasse sa part, afin de transformer cumulativement la puissance de l'action individuelle en un mouvement mondial qui modifie fondamentalement la façon dont nous utilisons nos ressources naturelles.

La campagne Pensez, Mangez, Préservez collabore avec des organisations à travers le monde pour réaliser cette transformation et, en 2013, elle a conclu un partenariat avec la Bank of America afin de mieux axer son programme de mobilisation des employés pour l'environnement, « My Environment » (Mon Environnement), sur les défis posés par le gaspillage alimentaire à l'échelle mondiale. La banque a choisi de se concentrer sur cette question, car elle offre la possibilité de retombées positives rapides pour l'environnement et s'inscrit dans le cadre de l'objectif qu'elle a de détourner 70 pour cent des déchets des décharges.

« My Environment » offre des possibilités d'éducation continue pour aider nos employés à en apprendre davantage sur les défis environnementaux et à recenser les mesures qu'ils peuvent prendre pour y répondre et, tout aussi important, il offre un large éventail de programmes et d'événements organisés par des bénévoles visant à soutenir les mesures en question, » a déclaré Alex Liftman, le Directeur pour l'Environnement mondial de la Bank of America.

Le PNUE a offert à la Banque, qui opère dans plus de 40 pays et emploie 242 000 personnes, une formation sur la manière de réduire les déchets alimentaires et d'optimiser les

emballages – par exemple en achetant la quantité de nourriture adéquate et en la stockant comme il se doit, en tirant le meilleur parti des achats et des restes, et en saisissant bien la différence entre « date limite de consommation » et « date de péremption ».

« La session a mis en lumière le fait que chaque grain de riz que nous gaspillons peut, collectivement, nourrir une population entière, » a déclaré Gaston D'Souza, un employé qui travaille à Mumbai, en Inde. « Les chiffres présentés étaient stupéfiants, et je ne savais rien de tout cela. Maintenant, je m'assure que ma famille ne cuisine que ce que nous pouvons consommer et, si nous avons des restes, qu'ils soient mangés le lendemain ou mélangés à d'autres aliments pour créer un nouveau plat. »

C'est ainsi que 2 500 salariés ont participé à 63 repas « anti-gaspi » organisés dans 17 pays lors de la Journée de la Terre, permettant dans un premier temps une épargne de quelque 226 kilogrammes de nourriture et, plus important encore, l'évolution de l'attitude à long terme des salariés par rapport à la manière dont ils achètent et consomment la nourriture.

« Je pense maintenant à la quantité de nourriture que j'emballage pour réduire les déchets, au récipient et ustensiles que je peux réutiliser, et à la manière de recycler les choses que je dois acheter, » a déclaré Kym McLean, une employée de Charlotte, en Caroline du Nord, aux États-Unis. « Le déjeuner « anti-gaspi » m'a amenée à modifier mon style de vie. »

L'élan s'est poursuivi avec la tenue régulière par les employés de repas « anti-gaspi » au travail et la maison. En outre, les employés ont travaillé bénévolement pour des programmes d'aide alimentaire ou organisé par la suite des réunions éducatives sur le gaspillage alimentaire. La Banque parrainera encore d'autres déjeuners « anti-gaspi » à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation en 2014, ce qui aidera davantage d'employés à devenir de meilleurs gardiens de l'environnement. ♻️

AMBASSADEURS DE BONNE VOLONTÉ

Le PNUE tient à exprimer sa gratitude à ses Ambassadeurs de bonne volonté et ses Parrains/Marraines pour leur dévouement à la cause de l'environnement en 2013.



YANN-BERTRAND ARTHUS

Ambassadeur de bonne volonté



LI BING BING

Ambassadeur de bonne volonté



GISELE BÜNDCHEN

Ambassadeur de bonne volonté



DON CHEADLE

Ambassadeur de bonne volonté



ANGÉLIQUE KIDJO

Marraine de l'Initiative musique et environnement



PATRICK MAKAU

Parrain de la campagne sur l'air pur



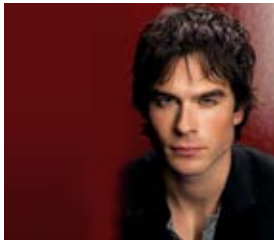
LEWIS PUGH

Parrain du programme sur les océans



SUZANNA OWIYO

Ambassadeur de bonne volonté, Kenya



IAN SOMERHALDER

Ambassadeur de bonne volonté



PAVAN SUKHDEV

Ambassadeur de bonne volonté



YAYA TOURE

Ambassadeur de bonne volonté



ERIC WAINAINA

Ambassadeur de bonne volonté Kenya



DÉPENSES EN 2013

Le budget planifié du PNUE pour 2013 – basé sur le Fonds pour l'environnement, les Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées, et le Budget ordinaire de l'ONU, et sans compter les dépenses d'appui aux programmes – était de 207,7 millions de dollars. Les allocations totalisaient 274,4 millions de dollars. Le montant total des dépenses s'est élevé à 194,6 millions de dollars, soit 71 % des crédits alloués.

Tous les chiffres sont en millions de dollars

ORIGINE DES FONDS

- Fonds pour l'environnement
- Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées
- Budget ordinaire

PERFORMANCES FINANCIÈRES ET DE GESTION

Direction exécutive et Résultats de gestion

RÉSULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX RÉALISATIONS ESCOMPTÉES

Réalisation: ● Intégrale ● Partielle ○ Inachevée

EA (A) PERTINENCE DES TRAVAUX DU PNUE ●

Pourcentage des gouvernements pour lesquels la pertinence et l'incidence des travaux du PNUE (comme dans le cas de l'appui au Plan stratégique de Bali) sont satisfaisantes.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 80 | 80 | 80 |

EA (B) LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL DANS LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES ●

Accroissement du nombre de sujets de préoccupation mondiale concernant l'environnement abordés selon une démarche coordonnée par les organismes des Nations Unies, les activités menées par les différentes entités étant cohérentes et complémentaires.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 3 | 6 | 6 |

EA (C) UTILISATION DE DONNÉES SCIENTIFIQUES ●

Accroissement du nombre d'initiatives faisant partie des activités du PNUE pour lesquelles une amélioration est sensible dans l'utilisation de données scientifiques crédibles et cohérentes aux fins de l'exécution du programme de travail.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 5 | 10 | 50 |

EA (D) RESPONSABILITÉ ●

Accroissement du pourcentage de recommandations issues d'audits et d'enquêtes, ainsi que de constatations concernant les résultats du PNUE, auxquelles il a été donné suite.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 70 | 80 | 100 |

EA (E) REPRÉSENTATIVITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PARITÉ HOMMES-FEMMES AU SEIN DU PERSONNEL ●

(i) Accroissement du pourcentage de femmes nommées à des postes de niveau P4 et supérieur.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 35 | 45 | 38 |

(ii) Accroissement du pourcentage du personnel provenant d'États membres sous-représentés occupant des postes d'administrateurs et de gestionnaires.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 15 | 15 | 31 |

EA (F) EFFICACITÉ DANS LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL ○

Réduction du nombre moyen de jours nécessaires pour pourvoir un poste vacant financé par des ressources extrabudgétaires (mesuré par le délai s'écoulant entre l'avis de vacance et la nomination).

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 200 | 120 | 175 |

EA (G) ASSURER LE SERVICE DES RÉUNIONS DES ORGANES DIRECTEURS ●

Réduction du pourcentage de réunions du Comité des représentants permanents et du Conseil d'administration organisées par le PNUE donnant lieu à des critiques portant sur l'ordre du jour, la distribution des documents ou d'autres questions de logistique.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 15 | 12 | 1.9 |

EA (H) MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS ●

Pourcentage de recommandations effectivement appliquées parmi celles qui sont acceptées concernant les résultats du PNUE au niveau des sous-programmes.

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 80 | 85 | 80 |

EA (I) QUALITÉ DE LA PLANIFICATION DES PROGRAMMES ET DES RAPPORTS DE PERFORMANCE ●

(i) Accroissement du niveau de satisfaction exprimé par le Comité des représentants permanents quant à la pertinence, au regard de ses mandats, des documents du PNUE sur la planification des programmes et les résultats obtenus

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 70 | 80 | 89 |

(ii) Niveau de satisfaction exprimé par le Comité quant à la présentation, la clarté et l'exactitude des documents de programme du PNUE

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 70 | 80 | 87 |

EA (J) GESTION FINANCIÈRE ●

Faible nombre de constatations finales négatives des vérificateurs sur la gestion financière de l'organisation

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 0 | 0 | 0 |

EA (K) MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ●

Hausse du pourcentage des ressources mobilisées au cours du premier semestre par rapport au montant total nécessaire dans l'année pour exécuter le programme de travail

| CHIFFRE DE DÉPART (2011) | OBJECTIF (2013) | CHIFFRE ATTEINT |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| 50 | 50 | 66 |

Pour plus de détails et une analyse plus poussée de la performance financière et générale, veuillez télécharger le *Rapport 2012-2013 sur l'exécution des projets* depuis le site web du Rapport annuel 2013 : www.unep.org/annualreport/2013

CHAMPIONS DE LA TERRE

Prix des Nations Unies pour l'Environnement

LES PIONNIERS ET PRÉCURSEURS dont le travail a eu un impact significatif et positif sur l'environnement ont reçu le prix le plus prestigieux des Nations Unies pour l'environnement, le Prix des Champions de la Terre, au Musée d'Histoire Naturelle de New York en septembre.

Le co-fondateur et vice-président de Google Earth, Brian McClendon, et le pionnier du Système d'Information Géographique (SIG), Jack Dangermond, figuraient parmi les lauréats pour les outils puissants qu'ils ont créés et qui servent à surveiller et évaluer l'état de l'environnement. Parmi les autres lauréats du Prix des Champions de la Terre 2013 du PNUE figuraient : Janez Potočnik, Commissaire européen à l'Environnement; Carlo Petrini, fondateur du mouvement « Slow Food » ; Izabella Teixeira, Ministre de l'Environnement du Brésil ; Veerabhadran Ramanathan, Professeur à l'Institut d'océanographie Scripps de l'Université de Californie de San Diego, et Martha Isabel Ruiz Corzo, de la Réserve de Biosphère de Sierra Gorda, au Mexique.

« Leadership et vision seront les maîtres mots d'une transition vers une Économie verte pour tous, dans les pays développés et les pays en développement, » a déclaré le Sous-secrétaire général des Nations Unies et Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner. « Les Champions de la Terre de cette année figurent au nombre de ceux qui mettent en place des actions, des politiques et des voies pour intensifier et accélérer ces transformations. »

Le prix des Champions de la Terre, créé en 2005, est le prix phare des Nations Unies pour l'environnement. À ce jour, il a été décerné à 59 personnes et organisations pour leur leadership, vision, force d'inspiration et action dans le domaine de l'environnement. La liste des précédents lauréats inclut le Président de Mongolie Tsakhiagiyn Elbegdorj, le Président mexicain Felipe Calderon, l'actrice et militante écologiste chinoise Zhou Xun, l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO), et la célèbre musicienne Angélique Kidjo. ♣



01



02



03



04



05



06



07



CHAMPIONS
OF THE EARTH

01 – Jack Dangermond,
Vision entrepreneuriale

02 – Izabella Teixeira,
Leadership politique

03 – Carlo Petrini,
Inspiration et Action

04 – Veerabhadran Ramanathan,
Science et Innovation

05 – Martha Isabel Ruiz Corzo,
Inspiration et Action

06 – Janez Potočnik,
Leadership politique

07 – Brian McClendon,
Vision entrepreneuriale

Photographies

IMAGE DE COUVERTURE

©Paul Edmondson

P.04, 06, 26, 36, 42, 50

©Chris Gloag

2013 - FAITS MARQUANTS

P. 02 01 – ©ENB

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

P. 08, 09 01 – The Emissions Gap Report 2013
02 – ©UNEP/Riccardo Gangale

P. 10, 11 03, 04 – ©Moises Saman/Magnum Photos
05 – ©3XN

P. 12, 13 06, 07 – ©Dominic Nahr/Magnum Photos

CATASTROPHES ET CONFLITS

P. 16, 17 01 – ©UN OCHA
02 – ©UN OCHA
04 – ©Anssi Kullberg

P. 18, 19 06, 07 – ©Albert Gonzalez Farran

GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

P. 22, 23 01 – ©Peter Prokosch
02 – ©Jacques Perrin

P. 24, 25 03, 04 – ©Ministry of Environment and Natural Resources Protection
05 – ©Tim Freccia

GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT

P. 28, 29 01 – ©Peter Prokosch
02 – ©PEI

P. 30, 31 03 – ©Georgina Goodwin
04 – ©AP/Azim Sayyid
05 – ©Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCHETS DANGEREUX

P. 38, 39 01 – ©ENB
02 – ©Ric Francis
03 – ©Lawrence Hislop

P. 40, 41 04 – ©Usman Tariq, PNUE
05 – ©Environmental Investigation Agency

UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES

P. 44, 45 01 – ©Bert van Dijk
02 – ©Matthieu Budin
03 – ©Saylakhham Khayongek

P. 46, 47 04 – ©Caborca Boots
05 – ©Michael Owens

P. 48 06 – ©Klaus Pichler

Toutes autres photographies ©PNUE sauf indication contraire.

Le présent rapport peut être consulté en ligne
sur le site www.unep.org/annualreport/2013

Tout rectificatif ou additif au présent rapport
sera apporté à la version interactive en ligne.

Programme des Nations Unies pour l'environnement
PO Box 30552-00100
Nairobi, Kenya

info@unep.org
www.unep.org





PNUE

Programme des Nations Unies pour l'environnement

www.unep.org